

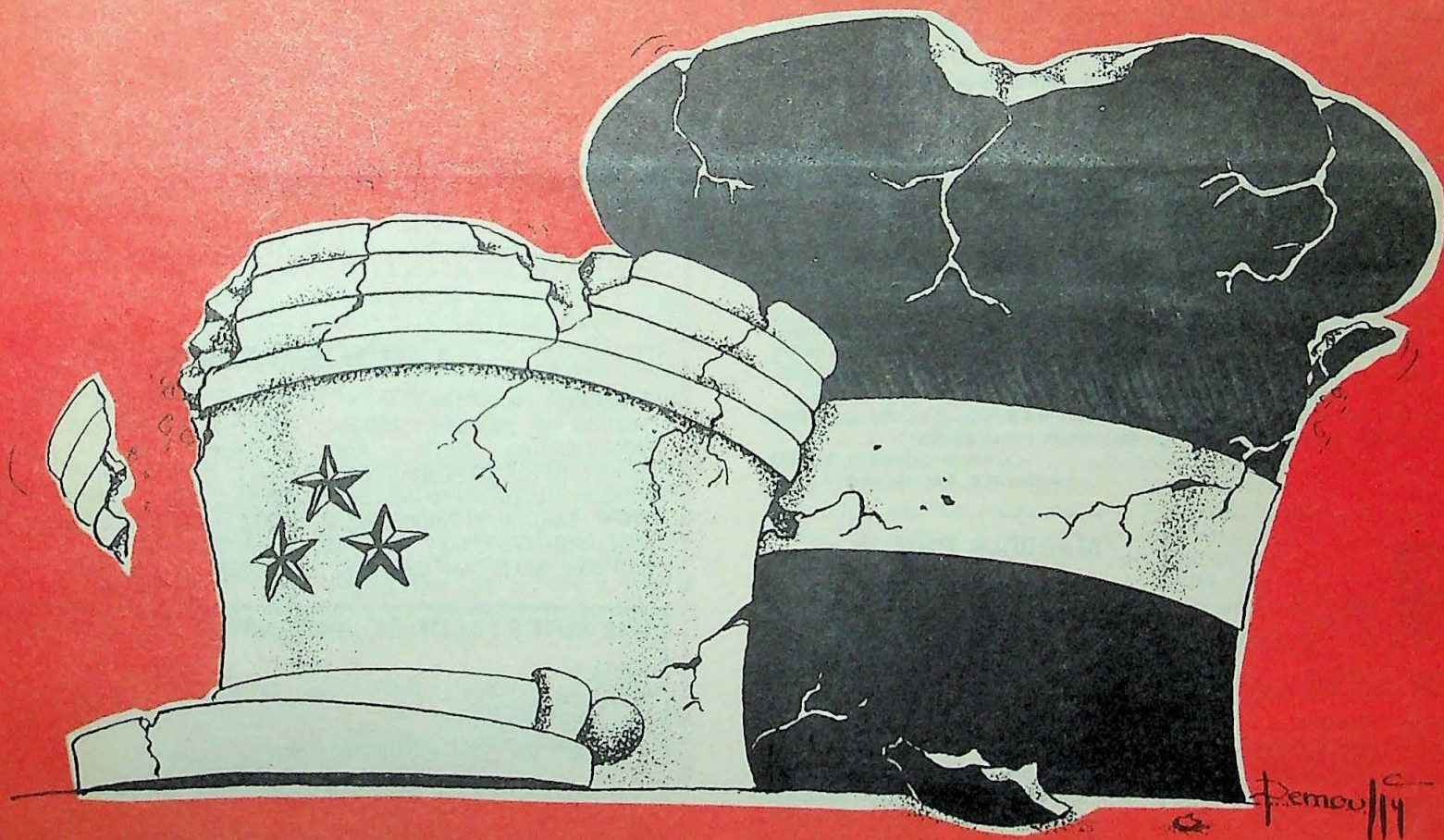
n° 681 du 6 au 13 décembre 1975 - 3 F 50
Hebdomadaire du parti socialiste unifié

tribune



socialiste

les piliers se lézardent



répression :
fuite en avant

Sommaire

- **ARMÉE :**
Le triomphe de l'arbitraire p. 4
Une peur nourricière p. 5
- **POLITIQUE :**
Le nouveau réformisme p. 6
- **SOCIAL :**
Un hiver fertile ? p. 7
L'ordre en crise p. 8 et 9
Du racisme aux meurtres p. 10
Salut les autophobes p. 11
- **AGRICULTURE :**
De la lutte foncière au circuit court p. 11
- **INTERNATIONAL**
Portugal : de nouveau les fados p. 12
Italie : la voix des metallos p. 13
Sahara occidental : le roi a bien joué p. 14
- **CULTURE :**
La bataille du Chili : contre révolution ... p. 15

Le crime ne paiera pas

Au moment où TS est mis sous presse nous apprenons l'abominable agression de l'aviation israélienne contre le Liban et les camps palestiniens qui a fait plus de 100 morts et de 140 blessés, dont de nombreux vieillards, femmes et enfants. Il faut dénoncer ce crime délibérément commis. De la part du gouvernement sioniste qui n'a jamais été autant isolé dans l'arène internationale, ce crime est d'autant plus délibéré qu'il révèle une intention manifeste de stopper le déblocage en cours dans la région. Cette politique du pire est pratiquée une fois de plus par les faucons sionistes dans une phase où en Israël de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer l'impasse dans laquelle la criminelle politique des dirigeants sionistes a conduit leur pays. Celle-ci ne vise en fait qu'à exacerber les Palestiniens, et favoriser dans leurs rangs des positions jusqu'au boutistes, alors que l'OLP se voit reconnaître internationalement le droit de participer à toute conférence concernant le règlement du conflit du Proche orient. A cette étape de leur lutte, marquée par le deuil mais aussi par la victoire, le PSU réaffirme sa solidarité militante à la résistance palestinienne et à l'OLP.

Alain TLEMCEN ■

Communiqué

Par un soi-disant communiqué signé par le comité central du MIR, Andres Pascal Allende et Nelson Guttierrez seraient condamnés à mort par des instances de notre Parti pour avoir trahi le Parti et la classe ouvrière en s'étant réfugiés à l'ambassade de Costa Rica et à la Nunciatura.

Nous, comité extérieur du MIR, dénonçons cette provocation et ce mensonge. Nous nions toute réalité à cette manœuvre par laquelle la junte chilienne pense pouvoir assassiner Andres Pascal Allende, manœuvre déjà dénoncée par l'ambassadeur de Costa Rica à Santiago.

Nous faisons appel à la vigilance de l'opinion publique et des organisations internationales afin d'éviter de nouveaux assassinats.

Comité extérieur du MIR
La Havane, 1er décembre 1975

Meetings PSU

A Narbonne le 11 et le 12 décembre avec Michel Mousel.

A Roanne le 9 décembre, à Montbrison le 8 décembre, à Firminy le 10 décembre.

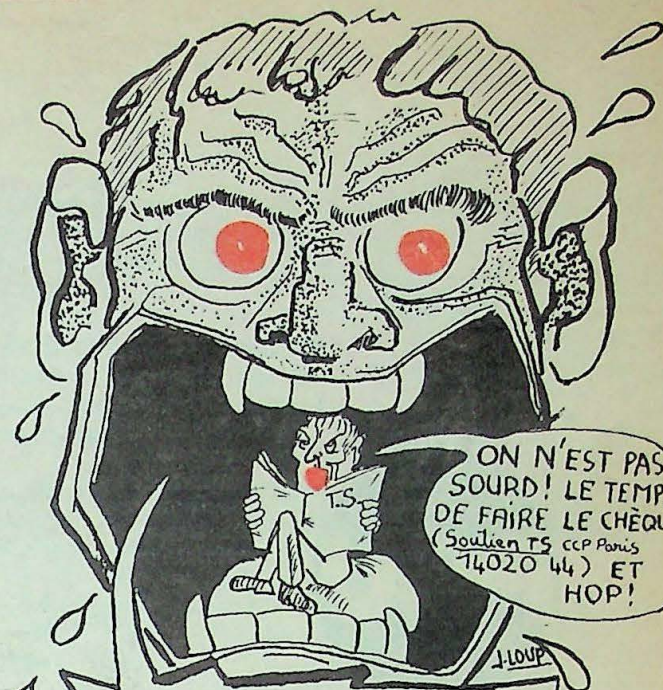
Justice

Débat organisé par la section PSU de Blois vendredi 12 décembre à 21 h. Salle des Sarazines, rue Latham. Avec deux membres du syndicat de la magistrature.

Rectificatifs

● L'article sur les GAM, paru la semaine dernière a été attribué par erreur à M.Fiant. Nous nous en excusons auprès du camarade Claude Magnin qui en était l'auteur.

● Le papier sur l'Espagne annoncé pour ce numéro, ne nous étant pas parvenu à temps, paraîtra la semaine prochaine.



**Soyez adroits,
placez votre
argent à gauche !**

**Pour un TS nouvelle formule,
nous avons besoin de vous !!! Ob-
jectif 500 000 F — Première étape
pour démarrer 150 000 !! Beaucoup
d'entre vous nous ont déjà adressé
leurs dons en fonction de leurs
moyens mais nous sommes encore
loin de notre objectif !**

Cette semaine

Section Paris 14e : 150 F -	60 F -	MB-Aulnay-sous-Bois :
Section de Paimpol : 100 F -	150 F -	JB-Angers : 40 F -
MJM-Landres : 100 F -	Ano-	W-Reims : 100 F -
nyme : 10 F -	BT-Yutz : 30 F -	MR-Paris
12e : 100 F -	MG-Ivry-sur-	
AF-La Ferté-sous-Jouarre :	Seine : 60 F -	MR-Grenoble :
100 F -	Section du Thillot : 200 F	100 F -
Anonyme - Isère : 30 F -		
MRL-Paris 17e : 100 F -	Section	PB-Angers : 90 F
du Forez 100 F -	MF-Quetigny :	TOTAL 21 506,95 F

UNE AUTRE FAÇON DE SOUTENIR TS :

NOM :
Adresse :
Somme versée
à l'ordre du PSU « Soutien TS »
CCP - Paris 14020 44

● et abonnez-vous à TS...

Un nom :

une adresse :

et un chèque de 100 F

(pour 6 mois : 60 F - soutien 150 F)

TS 9, rue Borromée - 75015
CCP PARIS 5.826.65



HEBDOMADAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE UNIFIE

Direction politique : Gilbert
HERCET - Alain TLEMCEN

Comité de rédaction :

Victor FAY, Jean CEVENNES, André
LAUDOUZE, Maurice NAJMAN, Jean
PATERMAT, Yves SPARFEL, Jacques
THIBAUT, Jean VERGER, Corinne
WELGER.

Rédaction : 566.45.64 - Administra-
tion : 566.45.37 - Publicité : REGIE-
INFORMATION (770.40.18)
Distribué par les N.M.P.P.
Imprimerie d'HEBDO-T.C.

Cadet Photocomposition - 75009 Paris

Rédaction en chef :
Philippe MARIELLE

Secrétariat de rédaction : Monique
GRIMA

Maquette : Chantal LENDER

Secrétariat - Documentation : Marie-
Françoise CHAILLEUX

Dir. publ. : André BARJONET
9 RUE BORROMÉE 75015 PARIS

Pour tout changement d'adresse, joindre la
dernière bande avec 3 F en timbres. Indiquer
la nouvelle adresse complète.

Abonnement : 100 F pour un an ; 60 F
pour six mois. Soutien : 150 F

le complot



Pêle, mèle, Cuba, les SUV, Henu, Moscou, une fédération du P S et divers groupes, dont Bigeard emmêle les sigles, se sont rendus coupables d'un vaste complot international attentant au moral des Armées, quand ce n'est pas à la Sûreté de l'Etat. Mais sur qui s'abat la répression ? Principalement sur des militants de la CFDT, du PSU, d'IDS, toutes organisations sans doute considérées par le pouvoir comme des repaires de la conjuration anti-française à l'échelle mondiale.

L'UDR, dont les hommes se sont particulièrement mis en avant dans cette affaire, croit sans doute que les autres lui renvoient nécessairement sa propre image : celle d'un mouvement qui s'est illustré dans la conspiration et les polices parallèles, et qui tire son existence politique d'un coup d'état militaire. Quant au complot international, s'il y en a bien un, c'est celui fomenté en permanence par le gouvernement qui, en utilisant l'appareil de production d'armements et l'armée comme banc d'essai, apporte son appui aux régimes les plus réactionnaires, fascistes et racistes de la planète.

Il y a là de quoi saper le moral de l'armée, et en tous cas de ses éléments qui possèdent quelques convictions démocratiques. Mais il y a ce qui, plus encore, trouble l'ensemble de l'encadrement : l'incapacité de la majorité qui nous gouverne à choisir une politique, en ce qui concerne, tant la stratégie générale de la défense nationale, que la condition militaire. Dans notre histoire, la notion de complot international est toujours apparue en réponse à des angoisses obsessionnelles du monde militaire.

Deux conceptions diamétralement opposées de la défense nationale coexistent au sein de la majorité. L'affaire de l'« Eurogroupe » vient de le démontrer une fois de plus, l'adresse habituelle de Michel Debré aidant. Contrairement à ce qui se dit, ce n'est pas tant une question d'atlantisme et d'anti-atlantisme pour les hommes au pouvoir, mais bien plutôt du mode d'intégration de la France dans le système de défense occidental, et de ses implications tant politiques qu'économiques.

Pour les gaullistes purs et durs, il s'agit de préserver l'autonomie apparente de la défense française (armée de conscription traditionnelle, appuyée sur les blindés, couverte par une défense nucléaire tous azimuts dans le style des fusées Pluton). Cette conception s'intégrait parfaitement à la doctrine Nixon que l'on peut résumer ainsi : chaque pays défend l'occident en se défendant lui-même, à condition que les procédures de coordination soient bien établies. Avantage : elle autorise toutes les rodomontades nationalistes ; inconvénient : elle place la France au second rang dans la défense occidentale, compte tenu de sa position géographique, devenant ainsi partie prenante d'un système sans disposer de contrôle majeur sur sa mise en œuvre.

Les Giscardiens, eux, sont sensibles à l'évolution des techniques de défense made in USA et à leurs conséquences stratégiques. La technologie militaire américaine s'est orientée vers la définition d'armes très sophistiquées constituant une panoplie complète depuis l'arme individuelle jusqu'aux grands systèmes. C'est la substitution de l'électronique au char d'assaut. On cherche à faire produire ces armes en Europe (en Allemagne, puis en France) et à les imposer. Une telle unification du système de défense suppose évidemment une très forte intégration. C'est pourquoi Giscard a fait un grand pas en direction de

l'OTAN. De ce point de vue, les fusées Pluton apparaissent bien anachroniques. Le service militaire traditionnel aussi.

Voilà ce qui se complotte avec, à l'arrière plan, l'affrontement de puissants intérêts économiques. Les blindés et les gadgets électroniques, ce n'est pas la même chose. Mais, alors, quelle dérision que ce terme de « défense nationale » ! Et quand Michel Rocard explique à la radio pour récuser le droit syndical à l'armée (droit qu'il défendait à Toulouse) que l'armée n'est pas un lieu de production, ne pourrait-on au moins lui faire remarquer qu'elle constitue un moyen fantastique d'accumulation du capital ?

Ainsi, pour masquer l'impasse dans laquelle s'enferme l'opposition entre UDR et Républicains Indépendants en ce domaine, on se rabat sur une action policière dont on espère tout à la fois qu'elle fera grosse impression sur les officiers de carrière, qu'elle intimidera le contingent et qu'elle exacerbera les contradictions entre les partis de l'opposition, voire à l'intérieur de certains d'entre eux. Cela pouvait être habile. Mais il y a trop de lièvres à poursuivre à la fois : bien des officiers ont l'impression que « c'est du cinéma » ; le contingent a été touché par une prise de conscience massive et non par quelques meneurs ; quant à la gauche, il lui appartient de déjouer la manœuvre en ripostant de façon unitaire, et en remplaçant l'affaire sur son véritable terrain, celui qu'essaye d'esquiver le pouvoir.

Chirac ne s'est pas contenté de saisir la création de sections syndicales dans l'armée comme une opportunité pour déployer son offensive. Il a dû réagir parce qu'il y avait là un risque de banalisation de la chose militaire : l'armée rentrant dans le domaine public, c'était la porte ouverte à une discussion possible des missions extérieure et intérieure de l'armée. Quant à la première, on ne peut prendre le risque d'exposer sur la place publique les sordides conflits qu'elle recèle. Pour la seconde, la discuter, c'est la nier : alors que précisément le problème est de permettre à l'armée d'exercer son contrôle sur la lutte des classes en France — à la fois pour des raisons de politique intérieure et d'efficacité de la stratégie Est-Ouest quelle que soit l'hypothèse retenue —, on ne va pas admettre que le contenu, les formes et l'organisation de la lutte des travailleurs se prolongent jusque dans l'armée !

Mais c'est bien là que le bât blesse : rien ne définit le militaire au-dessus du civil, l'armée au dessus de la Constitution. D'où la fuite dans le roman policier. La société libérale avancée révèle des penchants bien inquiétants pour l'avenir. Mais c'est aussi la preuve que notre terrain est solide, que l'action menée a déjà ouvert une brèche importante dans le rempart de la bourgeoisie et de la réaction. Les finasseries, les atermoiements et les querelles subalternes ne feraient que l'aider à la colmater. Surtout, qu'on nous épargne les dissertations sur la « destruction de l'armée ». S'il suffit, pour la détruire, d'y introduire le « minimum vital » démocratique, alors, en effet, personne à gauche ne peut feindre de la défendre. Et s'il en est ainsi, voilà bien une illustration du contenu révolutionnaire d'une lutte démocratique.

Tout doit donc être mis en œuvre, dans la plus large unité, pour la libération de nos camarades, pour l'application des droits démocratiques à l'armée. Il paraît qu'elle constitue l'ultime recours de nos « libertés ». On va bien voir qui les défend dans les faits.

Michel MOUSEL

Le triomphe de l'arbitraire

Le 2 décembre, 15 soldats furent inculpés. Mais on ne s'arrêtera pas là : désarçonné, le pouvoir a hésité avant de frapper ; comment frapper, puisque les TPFA n'avaient pas réussi à casser les manifestations de soldats ? On accuse le PS, histoire de fissurer encore un peu plus l'union de la gauche, on dénonce en vrac les manipulateurs (les gauchistes, la cible est nette, même si Bigeard est confus dans leur dénomination), et bien sûr le complot européen. Gageons que les manifestations des militaires italiens permettront d'ajouter l'Italie à la liste déjà longue des pays comploteurs à la tête desquels on trouve bien sûr l'URSS.

Et puis on veut taper fort, mais comment ? Malgré leur caractère de tribunal d'exception les TPFA risquent toujours de rendre des

sentences « apolitiques ». Dans la grande manœuvre d'intoxication politique, ce n'est plus l'instrument idéal. En avant donc pour la Cour de Sécurité de l'Etat.

En fait, c'est un « super » TPFA : création gaulliste, juridiction sans appel devant juger des causes mettant en danger la sécurité de la République. Sa composition rappelle celle des tribunaux militaires : 2 militaires et 3 civils, nommés par décret présidentiel. Et sa compétence couvre un champ, qui jusqu'en 1962, dépendait de la correctionnelle et des Assises. En « temps de guerre » les TPFA prennent le relais. Rien d'étonnant en somme à ce que, dans la répression décidée par Chirac, Bourges, ce soit à la Cour de Sécurité de l'Etat — extension du militaire à la société civile en « temps de paix » — c'est-à-dire au triomphe de l'arbitraire et

de l'exceptionnel que le gouvernement ait recouru.

C'est que, ce que l'on appelle pudiquement crise du service militaire, est en réalité une crise de l'armée. Le développement du mouvement des soldats en lutte pour conquérir leurs droits fait tâche d'huile : le mouvement ouvrier soutient activement les engagés, et les militaires de carrière s'interrogent : pourquoi pas, pour eux aussi, des droits démocratiques !

La bourgeoisie n'a plus qu'une solution : faire peur, désarmer, en souhaitant que ce soit définitivement, pour rétablir la « santé » de son dernier rempart. Après les soldats, que Bigeard traite de « lampistes », ce sont aussi les civils qui sont visés. Ceux pour qui il est scandaleux que les droits fondamentaux (expression, information, association) soient interdits de séjour à la caserne sont directement visés.

Et ils sont nombreux : les ouvriers, les salariés, les fonctionnaires (dont les magistrats et les policiers) qui savent ce que représente la conquête et l'exercice du droit syndical, et qui par-là

même, rejoignent et soutiennent la lutte des soldats.

Ces mêmes travailleurs savent bien quel est l'enjeu : c'est pour la bourgeoisie une tentative pour restreindre le droit de grève, comme après chaque conflit dans les administrations où il se trouve toujours un député pour proposer de nouvelles modifications, s'élever contre l'arme des travailleurs : la grève. Et tout cela se fait au nom de la « nature » du fonctionnaire qui doit obéir comme à l'armée, à son patron, l'Etat bourgeois et son gouvernement.

L'action la plus efficace que l'on peut actuellement mener pour soutenir nos camarades inculpés, c'est de reprendre unitairement leur propre lutte : lutter, pour imposer à une structure fasciste, (ce que nous rappelle le livre de B. Rémy) la reconnaissance des droits, et faire reculer l'arbitraire. C'est une lutte qui pour nous s'inscrit dans le contrôle populaire sur les choses militaires. Faut-il que la bourgeoisie ait peur pour recourir aux grands moyens...

Georges YVERRES

Le gouvernement oublie le complot italien...

Le 22.11.75 une Assemblée nationale groupant 250 délégués de soldats de 180 casernes, s'est réunie au siège national de la Fédération des Métaux. Elle a fixé au 4 décembre la journée de lutte préconisée par les sous-officiers.

Le 15 novembre a eu lieu la 4ème Assemblée nationale du mouvement des sous-officiers, qui a décidé une journée de lutte conjointe avec le mouvement des soldats, pour protester contre le nouveau règlement de discipline militaire, qui essaie de mettre à jour « le règlement fasciste » de 1941, en supprimant la liberté octroyée aux soldats de participer aux manifestations politiques (libéralisme mussolinien compréhensible, mais gênant aujourd'hui).

Un camarade du PDUP italien répondra prochainement aux questions de TS sur l'évolution en Italie de la lutte pour la démocratisation de l'armée.



Après Besançon... Chaumont... une juste réponse au flicage de Chirac

Chaumont vit à l'heure de la police, comme l'ont rapporté tous les journaux participants jeudi soir, à la conférence de presse du syndicat du 403ème RA : traque policière à tous les coins de rue, voitures-radios banalisées derrière les militants à toute heure du jour et de la nuit, cela depuis huit jours. Trois jeu-

nes gens ont eu envie de dire ce qu'ils vivent, depuis leur incorporation à la base du 403ème RA de Semoutiers.

Ils osent parler : il leur faut du courage, face aux menaces de Chirac. Ils sont résolus à dire ce qu'ils croient être juste, porte-paroles de leurs camarades. En voici des extraits : « pour freiner le mouvement anticapitaliste, le pouvoir met en œuvre une politique de répression... L'armée est le dernier rempart de la classe dirigeante.

Malgré sa soi-disant neutralité, elle intervient contre les travailleurs.

Elle embrigade la jeunesse.

Nous, appelés, sous l'uniforme, restons travailleurs et à ce titre, sommes partie prenante du combat de la classe ouvrière.

Parallèlement à la recrudescence des luttes, se sont formés au sein de l'armée, des comités de soldats regroupés autour de l'appel des cent... Le mouvement des appelés a obtenu par son action des premiers aménagements. Mais ceux-ci ne changent rien à l'utilisation qui est faite de l'armée... Notre lutte pour être victorieuse doit passer par la constitution d'un syndicat de classe des soldats, unitaire et autonome, car sous l'uniforme le soldat reste un travailleur. Nous appelons les organisations et syndicats de la classe ouvrière à soutenir clairement notre action.

Nous exigeons la libération immédiate de nos camarades de Besançon, Bordeaux, Dijon, incarcérés à la suite de leurs actions légitimes. « Syndicats ouvriers-syndicats d'appelés, même combat. »

C.W. □

Motion sur les soldats

Le comité national HACUITEX - CFDT se prononce pour le plein exercice des droits des citoyens et plus spécialement des droits syndicaux aux militaires.

Les appelés ont besoin d'une forme d'organisation et d'expression, y compris syndicale, qui puisse les rassembler.

La création d'un syndicat de soldats à Besançon répondait à cet objectif, le comité national Hacuitex approuve et soutient cette initiative. En effet cette initiative correspond à l'aspiration des jeunes, qui refusent de plus en plus les formes contraignantes de la hiérarchie, qu'elle soit civile ou militaire.

Il regrette que les confédérations ouvrières et les principaux partis politiques de gauche n'aient pas soutenu cette initiative. Car ce soutien aurait permis une avancée de la défense des appelés et aurait pu éviter la répression à l'égard de ceux qui se battent pour organiser les appelés. Dans le système capitaliste, l'armée n'est pas neutre, elle est le plus souvent utilisée comme moyen de répression à l'encontre de la classe ouvrière.

Il est nécessaire que s'y organise et s'y développe la lutte de classe, dans l'intérêt des travailleurs.

Afin de refuser la logique qui veut sortir les jeunes de leur vie de travail pendant un an pour les modeler et les intégrer au système, la CFDT toute entière doit refuser la coupure d'un an. Il faut maintenir des liens avec les appelés de la classe ouvrière et prendre en charge les problèmes propres aux travailleurs appelés.

Le comité national appelle les syndicats Hacuitex à rester en contact avec les travailleurs à l'armée. Il se déclare pour une liaison des appelés CFDT.

Le 22 novembre 1975

Cette motion a été votée par les représentants de syndicats qui se sont réunis et ont voté par mandat.

Une peur nourricière

Il y a moins d'un mois, nous parlions dans ces mêmes colonnes de Pierre Goldman. Depuis, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'assises de Paris qui l'avait condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Bernard Rémy, lui est en prison depuis un an. Le 6 juin 1975, le Tribunal permanent des forces armées de Bordeaux l'a condamné à 18 mois d'emprisonnement pour « refus d'obéissance ». La comparaison avec Pierre Goldman ne relève pas de l'artifice littéraire, malgré l'océan qui sépare les crimes du premier et le simple refus de Bernard Rémy de porter l'uniforme.



Alors que Michel Foucault nous avait donné au début de l'année la plus remarquable synthèse réalisée à ce jour sur l'enfermement **Surveiller et Punir**, Editions Gallimard (315 pages), Pierre Goldman et Bernard Rémy, ont, de l'intérieur de l'institution pénitentiaire civile et militaire, renouvelé, chacun à sa manière, l'analyse du sens et de l'esprit des lois de la société française actuelle.

de caserne en caserne...

Le 18 novembre 1974, Bernard Rémy qui est déserteur depuis le 25 octobre 1972, se présente aux autorités de la caserne de Reuilly en demandant à bénéficier de la loi

d'amnistie consécutive à l'élection présidentielle. Transféré à la caserne Duplex, il finit par atterrir à Rochefort où le médecin-colonel de l'endroit donne son accord pour engager la procédure de réforme, compte tenu de son âge (28 ans) et de son « poids politique » (sic).

Cependant, et bien qu'atteint de collibacillose rénale, les médecins militaires, chargés de dépister les « simulateurs », tout en reconnaissant la maladie se refusent à la soigner et estiment que Bernard Rémy est apte au service. C'est alors que Bernard refuse de porter l'uniforme et qu'il est emprisonné. Depuis son procès, « la cellule est redevenue une cham-

bre de travail, après une maladie mêlée d'angoisse qui loin d'immobiliser fut vécue comme une initiation à la métamorphose de la réaction en action ».

Métamorphose de la réaction en action, la formule résume parfaitement la démarche de l'auteur. **L'homme des casernes**

avant (dès 1958 et l'avènement de la Ve République), les militaires ont non seulement appris à tuer mais aussi à surveiller, à fichier et à manœuvrer contre « l'ennemi intérieur ».

l'armée se repolitise, la gauche se dépolitise

Face à un dispositif militaire que Bernard Rémy décrit magistralement, la gauche est en retard de deux guerres. Le dispositif militaire est donc prêt et non pas comme une force brute et bête aux ordres du pouvoir civil actuel (...)

« Il ne s'agit pas d'un quarteron de généraux factieux » : la fabrication du bulletin (le fameux bulletin intérieur) suppose la sélection d'un personnel important... un accroissement de pouvoir militaire est en train de s'accomplir. Et c'est précisément au moment où l'armée s'est repolitisée que la gauche se dépolitise (pour ne pas effrayer les cadres engagés et au nom de la nécessaire unité nationale). La récente information contre X, ouverte à la demande du garde des sceaux par la Cour de sûreté de l'Etat après la distribution de tracts, somme toute inoffensifs du PS, appelant à la constitution de comités de soldats représentatifs, souligne la justesse des analyses de Bernard Rémy. En effet, il est plus que probable que la démarche « fascisante » du gouvernement a moins été inspirée par une initiative présidentielle malencontreuse, qu'elle n'a résulté de très fortes pressions de l'état-major décidé à réagir violemment à la prolifération de syndicats d'appelés. Bernard Rémy a fondamentalement raison quand il dit que « l'armée n'est plus seulement un dernier recours, mais qu'elle est offensive ».

Livre touffu et difficile **L'homme des casernes** est plus qu'une simple analyse conjoncturelle. Il ouvre de nouvelles perspectives de réflexion, cette réflexion dont devrait sortir une stratégie cohérente, offensive et adaptée à la réalité du capitalisme à son stade de développement actuel (2).

Par delà le caractère exemplaire du comportement de Bernard, et qui lui a trop souvent valu d'être considéré comme un marginal, ses analyses constituent un acquis théorique fondamental pour l'élaboration d'un programme de transition au socialisme.

Michel ETIENNE ■

(1) **L'homme des casernes** de Bernard Rémy - Editions Maspéro. Collection « Change-Lutte » - 278 p.

(2) Cela ne doit pas nous empêcher de demander la libération immédiate de Bernard Rémy. Adresser les signatures à Madame Rémy - Editions Maspéro.

« La justice militaire » ce qu'il faut savoir

Une ordonnance du 7 janvier 1959 permet au Président de la République et au Conseil des ministres de décider de la mobilisation et de la réquisition des travailleurs sur leurs lieux de travail en « cas de menace ». Complétée par la Loi du 28 juillet 1962, cette ordonnance stipule que les citoyens ainsi affectés de défense relèvent d'un tribunal militaire et du code de justice militaire. Autant dire de l'arbitraire presque absolu !

La justice militaire est aujourd'hui remise en question. Les juridictions de l'armée trop largement méconnues du public échappent à tout contrôle civil.

Une brochure, signée par 14 organisations d'insoumis et de défense des appelés, qui présente la justice militaire de manière simple et pédagogique vient d'être publiée.

Cette brochure constitue un précieux outil de travail pour les militants intéressés par l'armée.

Elle est en vente aux Editions Syros, par commande de 10, prix de 3 F la brochure.

n'est pas un livre antimilitariste parmi d'autres ; il est le fruit d'une longue réflexion philosophique et politique mûrie par l'expérience du service militaire (le livre constitue un recueil de textes qui pour l'essentiel ont été rédigés par Bernard avant son emprisonnement).

la peur nourricière

Dès l'entrée à la caserne, « la petite crainte s'insinue par l'insignifiance vestimentaire ». Et, « les effets physiques contractants » (interpellations : hep ! calot) font par degrés, du petit sursaut de peur un sens nouveau autour duquel les oreilles, les yeux doivent s'ordonner : « vivre autour d'une peur nourricière ».

Loin d'enseigner l'art militaire, « l'armée est pour les appelés l'antichambre de la vie civile ». Le jeune homme entre à la caserne pour faire son devoir de citoyen alors qu'il y est considéré comme un sujet sans droits réels : il ne peut ni lire tous les journaux, ni exprimer ses idées publiquement et s'associer pour défendre ses droits. Si l'armée est aujourd'hui un instrument essentiel de médiation et de transition entre l'école et l'usine, elle est encore et surtout une machine de guerre (sans jeu de mot) investie d'un projet politique précis : prévenir, sinon réprimer, tout éventuel soulèvement populaire.

Depuis 1968, et même bien

le nouveau réformisme

Tribune socialiste évoquait il y a deux semaines le document commun du PCF et du PCI et, brièvement, le texte préparatoire au prochain congrès (le 22ème) du Parti communiste français. Nous revenons sur ce sujet cette semaine, pour compléter et préciser l'analyse de l'orientation définie par la dernière réunion du comité central du PCF.

Après les élections présidentielles de 1974, la direction du PCF lançait la perspective de l'Union du peuple de France. Elle esquissait la voie d'un compromis historique à la française, en proposant l'alliance de tous les partis et organisations intéressés au changement démocratique, alliance dont n'étaient exclus que les défenseurs du grand capital monopoliste.

fausses prévisions

La possibilité de réalisation de cette politique supposait que les remous suscités chez les gaullistes

mun. Il définissait la double ligne d'attaque qui allait inspirer la politique du PCF dans la période suivante : d'une part le développement de l'action autonome du Parti et la lutte pour son renforcement, d'autre part, la critique systématique du PS, afin de reconquérir le terrain perdu à son profit.

Le document préparatoire au 22e congrès ne présente aucun trait saillant, ne se distingue par aucune formule spectaculaire. Il ne définit pas de virage stratégique. Il faut le considérer comme un texte récapitulatif des orientations fondamentales du PCF, comme la défense et

1947, ne peut pas lui être plus profitable aujourd'hui : se cantonner dans un rôle d'opposition globale est contradictoire avec la volonté de se présenter en parti de gouvernement, et se placer au premier plan des luttes ne lui éviterait pas l'affaiblissement.

Le danger de l'isolement risque de se poser en termes très concrets au lendemain des prochaines élections législatives, où le renforcement du PS peut amener la bourgeoisie à rechercher une solution du centre-gauche. Par rapport à cette menace, la direction du PCF corrige la ligne adoptée il y a un an, en s'appuyant sur le peu de résultat qu'elle a produit. Au sein de cette direction, la position de Georges Marchais semble s'être renforcée : ni Roland Leroy, ni Paul Laurent ne figurent dans la commission du comité central chargée de poursuivre

le PCF modère ses attaques contre lui. Cet assouplissement tactique ne peut amener un retour à la situation des années 1972-73 : la modification du rapport des forces au sein de l'union de la gauche exclut un tel retour.

Si la direction du PCF manifeste sa volonté de n'éliminer aucune possibilité et de ne pas enfermer son Parti dans un repli sur soi qui lui serait dommageable, elle ne modifie pas pour autant ses orientations fondamentales. Le projet de texte ne ferme aucune porte : il n'en ouvre pas non plus.

Face aux conséquences de la crise sur la situation des travailleurs, le PCF n'offre aucune autre perspective qu'une hypothétique victoire aux prochaines élections, et l'application d'un programme de gouvernement qui ne propose pas d'alternative radicale au capitalisme en difficulté. L'accès au socialisme passe par une lutte longue et difficile... On s'en doutait ! Rien n'est dit, par contre, sur l'action à mener, aujourd'hui, contre la politique du pouvoir, sur ses objectifs, ses formes et ses moyens.

participation... des représentants

Dans la seconde partie du document, consacrée à la société de transition au socialisme telle que la direction du PCF la définit, les précisions les plus claires concernent l'exercice des libertés, c'est-à-dire le terrain sur lequel le PCF fait l'objet des plus vives attaques. Sur la question fondamentale, à savoir qui exerce le pouvoir à tous les niveaux, les réponses ne correspondent nullement au mouvement qui se développe dans la classe ouvrière et qu'ont exprimé des luttes comme celle des travailleurs de LIP.

« Participation » est le mot-clé concernant le rôle et le pouvoir des travailleurs dans la société « socialiste » : on parle des « structures de participation des habitants » dans les quartiers, d'association des travailleurs à la gestion des municipalités, de participation des travailleurs à la gestion des entreprises nationalisées... par l'intermédiaire de leurs représentants. De la gestion démocratique à l'autogestion, le pas est difficile à franchir ! Et de la manière dont s'annonce le 22e congrès, il ne sera pas franchi de sitôt...

François TURQUAN



par la victoire de Giscard et la « trahison » de certains de leurs dirigeants ouvriraient une crise profonde et décisive dans le mouvement gaulliste. Elle supposait aussi que la contradiction entre le programme « libéral » de Giscard et la nécessité pour lui, une fois arrivé au pouvoir, de mener une politique de gestion de la crise accélérant la concentration capitaliste, éloignerait de la droite une partie de la petite et moyenne bourgeoisie.

Ces prévisions se sont révélées fausses, et cela très rapidement. Dès l'automne, l'Union du peuple de France n'était plus une perspective politique, mais un simple mot d'ordre propagandiste. Bien plus, le renforcement de l'implantation et de l'audience du Parti socialiste laissait entrevoir un rééquilibrage de la gauche au détriment du PCF. L'opération des Assises pour le socialisme démontrait la volonté du PS de regrouper la gauche non communiste, et de reconquérir la base ouvrière perdue par la SFIO. La menace d'une solution de centre-gauche, associant le PS au gouvernement, apparaissait.

En octobre 1974, le 21e congrès réduisait l'Union du peuple de France — dont la définition originale avait suscité de fortes résistances dans la direction, et aussi chez de nombreux militants — au rang d'un élargissement de l'alliance scellée autour du Programme com-

mun. Cette récapitulation, centrée sur la voie démocratique de conquête du gouvernement et de passage au socialisme, a en elle-même un sens, si elle n'apporte rien de nouveau quant au fond.

cible de la droite...

Le PCF n'a pas gagné grand chose en privilégiant la critique systématique du PS et de ses dirigeants. Il n'a pas entravé le développement de l'influence socialiste. En s'isolant, il s'est offert comme cible privilégiée aux attaques redoublées de la droite, alors qu'il ne pouvait espérer qu'un faible soutien de partenaires de son côté, il s'appliquait à critiquer avec violence. Son attitude a facilité le développement de tendances centrifuges existant dans la coalition de gauche.

Ces acrobaties tactiques seraient sans danger pour le PCF, si, comme en 1934-39, il avait le choix entre plusieurs stratégies. Ce n'est plus le cas. Il y a longtemps que le PCF a abandonné la stratégie de conquête révolutionnaire du pouvoir. La perspective de la voie électorale d'accès au pouvoir qui est la sienne le condamne au choix entre l'isolement sans aucun débouché, et l'alliance avec le Parti socialiste. L'isolement, que le PCF a bien connu dans le passé et notamment après

la discussion préparatoire au Congrès.

le PS en liberté surveillée

L'orientation proposée vise à ne fermer aucune perspective, à ne pas figer la politique du Parti. Elle se situe dans la tradition « thorzénienne », où la préoccupation prioritaire de l'affirmation du rôle du PCF s'accompagnait d'une très grande souplesse tactique, lui permettant de s'adapter aux changements de situations. Dans le document préparatoire, on retrouve constamment cette préoccupation : seule la classe ouvrière est révolutionnaire mais elle triomphera en rassemblant toutes les couches antimonopolistes ; le PCF est un parti ouvrier révolutionnaire mais il choisit la voie légale d'accès au gouvernement, et respectera les règles de la démocratie bourgeoise, les libertés, le pluralisme politique ; sa stratégie repose sur l'union de la gauche mais il faut élargir cette alliance en réalisant l'Union du peuple de France.

Dans ce cadre, les relations avec le PS sont posées en termes critiques, sans que cette critique constitue l'essentiel du texte. Disons que le PS, toujours présenté comme peu présent dans la classe ouvrière, réformiste, enclin à la collaboration de classes, n'est plus en détention préventive mais qu'il se retrouve en liberté surveillée... Parce que l'alliance avec le PS lui est nécessaire,

TEP théâtre national
direction Guy Rollet

othello
de WILLIAM SHAKESPEARE
m. en s. GEORGES WILSON
du 9 déc. au 25 jan. 1976

fragments pour guevara
de PIERRE BOURGADE
m. en s. MICHAEL LONSDALE
du 7 nov. au 21 déc. 75

17 rue Malte-Brun - Paris 20e
M° Gambetta - tél. 636.79.09

La journée du 2 décembre

un hiver fertile ?

Le 2 décembre, des dizaines de milliers de travailleurs ont défilé à Paris. Dans les rangs des PTT, on scandait « Liberté syndicale, liberté dans l'armée ! Libérez les soldats emprisonnés ». La manifestation était très militante et de nombreux arrêts de travail ont eu lieu (SNCF, PTT, centres de tri, ORTF...).



▣ Définie par la CGT et la CFDT comme « une étape dans la montée des luttes », pouvant déboucher sur « un hiver fertile en luttes », cette journée d'action du 2 décembre a été un succès. Elle a aussi été une riposte massive aux déclarations de Fourcade contre la Sécurité sociale, au refus du gouvernement d'accorder le droit à la retraite pleine et entière à 60 ans pour tous, au chômage qui va croissant (1 381 000 chômeurs fin octobre, selon les calculs de la CGT).

Ces objectifs sont légitimes. Ils sont compris et portés depuis cinq ans par la classe ouvrière. Mais là n'est pas le problème : alors que l'offensive du pouvoir n'est pas la même partout, on peut s'interroger une fois de plus sur une journée de mobilisation de ce type.

L'hiver, qui « devrait être fertile en luttes », vient après un automne où de nombreuses graines ont été semées aux quatre vents de la France. Dans le secteur public, depuis un mois, les coups de boutoir se sont multipliés avec — à chaque fois — un objectif spécifique nouveau. Ainsi aux PTT, une partie des travailleurs réclament des réductions d'horaires et le samedi libre pour ceux qui sont en poste ce jour-là. A EDF-CGT, ils ne se contentent plus des accords salariaux signés par les syndicats, car les charges de travail ont augmenté alors que les effectifs ont diminué. Même problème à la SNCF, à la RATP. On ne se contente plus de défendre inconditionnellement le service public.

Dans le secteur privé, les luttes elles aussi sont diverses et très adaptées à un niveau local de

conscience ouvrière et à la nature de l'action patronale. On ne peut en réponse au chômage, se contenter de réclamer la nationalisation partout et attendre la réalisation des bonnes pages du programme commun.

A quand le printemps ?

La CII est démantelée au profit d'Honeywell-Bull. En cas de victoire de la gauche, dans trois ans, que seront devenus les 3 000 travailleurs qui risquent d'être mis sur le pavé par cette fusion effectuée au nom de la rentabilité des multinationales ? C'est dans un exemple de ce type que le décalage entre la « solution » avancée comme la « seule bonne » — à savoir le programme commun-nationalisation — et la réalité des luttes quotidiennes — le chômage, la répression — apparaît le mieux.

Peut-on proposer partout une riposte comme Caron-Ozanne, comme la Symax (à Rupt-sur-Moselle) : occuper, produire, vendre, se payer ? Peut-on faire appliquer l'autoréduction des horaires comme l'a fait une minorité de camarades des PTT et des banques ? Peut-on étendre à tous les trusts des revendications comme celles des ouvriers de Rhône-Poulenc : 35 heures payées 40, garantie de l'emploi sur place ? Peut-on organiser, malgré les divisions syndicales, l'autodéfense de la grève comme dans le cas des travailleurs de Paris-Rhône à Lyon ? Peut-on, comme à Imro (imprimerie de Rouen), à Clark-Equipement (à Strasbourg), à la Satam (La Courneuve) organiser la démocratie ouvrière de façon majoritaire ?

Tous ces cas cités ne sont pas exemplaires. L'actualité sociale

pourrait nous en fournir des centaines d'autres. Chacun offre une richesse, un aspect nouveau qui révèlent la colère, la combativité des travailleurs. En quoi sont-ils, hormis le nécessaire aspect démonstratif des manifestations, reliés à la journée du 2 décembre ? En quoi les revendications avancées ce jour-là les concernent-ils ?

Cent Lip, cent fleurs ?

Le niveau de mobilisation des travailleurs est très inégal. La classe ouvrière invente au jour le jour une autre stratégie, mais les organisations ouvrières ne la traduisent pas encore réellement. Sans prendre ses désirs pour des réalités, sans croire que toute riposte est exemplaire et généralisable, il faut tenter de coordonner, de faire se rencontrer tous ceux qui l'inventent.

Cette tâche a commencé à Besançon, il y a un mois. Elle se continue avec le tour de France de l'emploi des ouvrières de la CIP, avec le rassemblement à Caen, chez Caron-Ozanne, de toutes les boîtes qui ont écrit à **Ouest-Licenciement**, avec la rencontre à Cholet d'ouvriers de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres en lutte, et avec bien d'autres initiatives militantes.

Cet effort ne serait pas contradictoire avec des journées d'action si celles-ci avaient d'autres objectifs. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. C'est pour répondre à ce vide que le PSU propose l'unité populaire comme alternative. C'est pour donner d'autres perspectives qu'il propose des Etats généraux pour l'autogestion socialiste.

Yves SPARFEL ■

Satam-
La Courneuve :

Ca
chauffe,
dans
les
frigos

☉ L'ambiance est chaude en ce samedi soir dans la cantine de la SATAM (froid industriel à la Courneuve). On fête le 30ème jour de grève, et le 15ème jour d'occupation. Un orchestre du coin est là ; le chef cuisinier dirige l'arrivée des plats ; les murs sont recouverts de panneaux où ont fleuri toutes les idées de la grève : « Toute lutte légitime est victorieuse » — « Pour gagner notre croûte, ne pas s'encroûter » — « La valeur d'une femme ne se détermine pas à la couleur de ses yeux ». Et puis on trouve les informations, les articles de presse.

Pourquoi tout cela ? Il y a un mois les travailleurs ont décidé de ne pas reprendre le travail. Ras le bol ! L'emploi tout d'abord : les projets de l'autoroute A 86 passent presque tous par l'usine, et le patron déclare que l'emploi ne peut être garanti au-delà de juillet 1976. Mais aussi des informations sur l'avenir de l'entreprise, la garantie de l'emploi, 200 F d'augmentation, le respect des libertés syndicales...

Un seul syndicat dans l'entreprise : la CGT. Ici, organiser la lutte c'est l'affaire de tous. Dès le début, on pense à créer un comité de grève où se retrouvent syndiqués et non syndiqués. Chaque jour a lieu une assemblée générale où sont prises collectivement les décisions.

La popularisation et le soutien ? Les travailleurs de la SATAM découvrent chaque jour leur nécessité et les problèmes que cela pose. Pratiquement pas un mot dans la presse (sauf PH et Libé), malgré les communiqués. Les problèmes ne s'arrêtent d'ailleurs pas là ! Pourquoi, par exemple, l'UL CGT réduit-elle systématiquement les tirages de tracts faisant mention du comité de grève ? C'est la question que posent les grévistes qui font remarquer que, ce soir-là personne n'est venu de l'UL ou du syndicat.

Briser le mur du silence qui s'est construit autour d'eux, c'est le souci des travailleurs de la SATAM. Les militants PSU y contribueront pour leur part et c'est ce qu'ils sont venus dire ce samedi soir aux grévistes. On s'est même déjà organisés : une vente de pommes en circuit court a lieu cette semaine au profit de la lutte.

J-C B ■

Comité de grève SATAM-
Husmann, BP n°2, 93120 - La
Courneuve

Syndicat de la magistrature :

Le syndicat de la magistrature est un mouvement dont la seule existence gêne le pouvoir. L'intervention de la CFDT et de la CGT, du syndicat des avocats de France, dans ses débats situe son engagement. L'actualité qui a entouré la réunion de son 8e congrès de Paris, les 27, 28 et 29 novembre dernier, lui donne un éclat particulier : l'emprisonnement de 15 soldats et leur traduction devant la cour de Sécurité de l'Etat, l'annonce par Gerbet député RI d'Eure et Loire du dépôt d'une proposition de loi interdisant aux juges de se syndiquer, l'arrestation de Willoquet, de nouvelles inculpations de patrons pour homicides involontaires... Voilà de quoi faire de ce congrès qui avait pour thème : « La crise, le juge et les libertés », un événement.

Nous ne sommes ni exemplaires...

Qui plus est, il a eu lieu quelques semaines après la mise en détention provisoire d'un patron par le juge de Charette. Il aurait pu faire de cette affaire un cas vedette. Il n'en a rien été. Patrice de Charette n'est intervenu dans ce congrès que pour expliquer qu'il n'a pas fait un acte exemplaire téléguidé au nom d'on ne sait quel complot de « juges rouges » (comme l'a affirmé la presse « aux cadres »).

L'action d'un juge syndiqué n'est pas de faire des actes exemplaires. Nous ne sommes plus dans la « période Marcellin » où la doctrine grossièrement répressive du pouvoir permettait de sensibiliser la population à partir de quelques cas. Le rapport d'orientation voté à la quasi unanimité des participants le souligne. Nous sommes dans une période où l'objectif du pouvoir « est d'accroître un climat de peur et donc de tension et de violence qui justifie le contrôle accru de l'Etat sur les citoyens et l'existence ou le renforcement d'un appareil répressif ».

A la montée de l'insécurité pour chaque Français, due essentiellement à la crise sociale et économique, le pouvoir tente de substituer une idée fort simple : les responsables ce sont les voleurs, les petits délinquants. On passe ainsi des vrais responsables aux boucs émissaires. On les désigne à l'opinion publique et on exige des sanctions exemplaires. On souhaite pour les appliquer des juges dociles.

... ni dociles

Le syndicat de la magistrature ne s'y laisse pas prendre et a bien situé les objectifs de la « doctrine Poniatowski » : établir un rideau de fumée autour des problèmes réels car il vaut mieux parler de la montée de la violence que de celle du chômage ; désigner des responsables aussi éloignés que possible du gouvernement et de la classe sociale qu'il représente ; mobiliser l'opinion sur certaines formes de délinquance pour masquer celle qui profite au système (accidents du travail, fraude fiscale).

Cette politique sélective de la répression cache une réalité très simple : on a statistiquement dix fois plus de chance de mourir d'un accident du travail que d'un hold-up. Par ailleurs, en 1971, le total des vols commis par hold-up, représentait 37 millions de francs contre 25 milliards par la seule fraude fiscale.

Cette politique a été dénoncée tout au long du congrès dans ses applications les plus évidentes : condamnations des petits délinquants, mise en détention provisoire pour petits vols.

« Leur justice » leur échappe

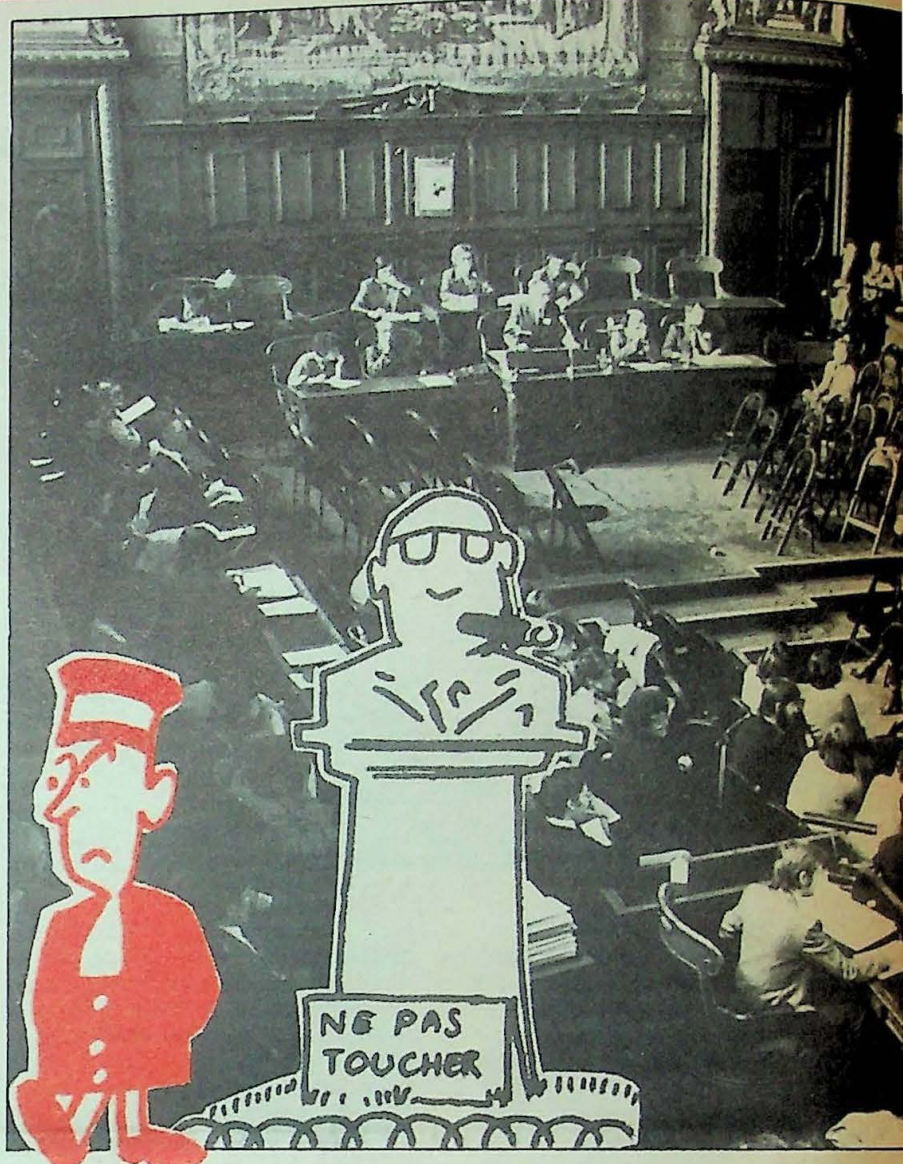
Le rapport d'orientation le dit clairement. « En effet la grande partie de l'activité quotidienne de la justice démontre encore dans quel sens et pour quel ordre établi, elle travaille. C'est toujours en majorité la même classe sociale qu'elle condamne au nom de la loi, de l'égalité des citoyens devant la loi, de la neutralité du juge. »

Il a suffi qu'un juge d'instruction privilégie la logique de la vie et de l'intégrité physique par rapport à la logique de la production ou à celle du profit, qu'ils appliquent la loi pour tout le monde, pour que Messieurs Lecanuet, Foyer, Gerbet, Poniatowski, Ceyrac ou Charpentier (CGC), aient l'impression que « leur justice » leur échappe.

Ce n'est là qu'un aspect de ces trois jours de débat. Les motions, dont nous publions des extraits le prouvent bien. Le syndicat de la magistrature a une fois de plus dénoncé l'exercice de la justice au service des privilégiés. Il a été très unitaire malgré les divergences politiques qui le traversent depuis sa création (en 1968). « Je ne sais pas si nous sommes tous ici pour la lutte de classe, mais je sais que c'est une réalité », a déclaré un intervenant.

Cette réalité, les mille juges adhérents au syndicat de la magistrature en tiennent compte, c'est essentiel. Des juges nous ont expliqué comment ils le font dans la pratique.

Yves SPARFEL



Questions à trois juges

Ce congrès a démontré à la fois la complexité et la richesse des analyses critiques que les juges font du fonctionnement de la justice. Désignés pour juger, au nom du pouvoir d'Etat, ils se demandent qui ils condamnent, au nom de qui ? Mais comment cette recherche et ces conclusions peuvent-elles passer dans leur pratique quotidienne ? Nous avons interrogé à cet égard trois « juges de la base » qui siègent dans la région du Nord.

TS : Ce congrès paraît très unanime ? Il y a pourtant eu des clivages dans le passé ? Comment expliquer cela ?

Réponse : Il y a, c'est évident un renforcement de la cohésion. Cela est dû, notamment à l'offensive du pouvoir contre nous, mais ce n'est pas la seule cause. Le choix « à gauche » n'a pas été dans le passé sans problèmes. Aujourd'hui cette situation a évolué, car nous avons mieux articulé notre réflexion et notre pratique professionnelle au niveau local et régional.

Nous nous sommes aussi ouverts à d'autres problèmes. Par exemple, ceux du logement et des impayés ou

ceux de la sécurité. Le congrès permet de faire une synthèse, de rassembler ces réflexions menées au jour le jour sur notre travail. L'effort d'ouverture vers d'autres organisations syndicales ou de consommateurs a aussi porté ses fruits.

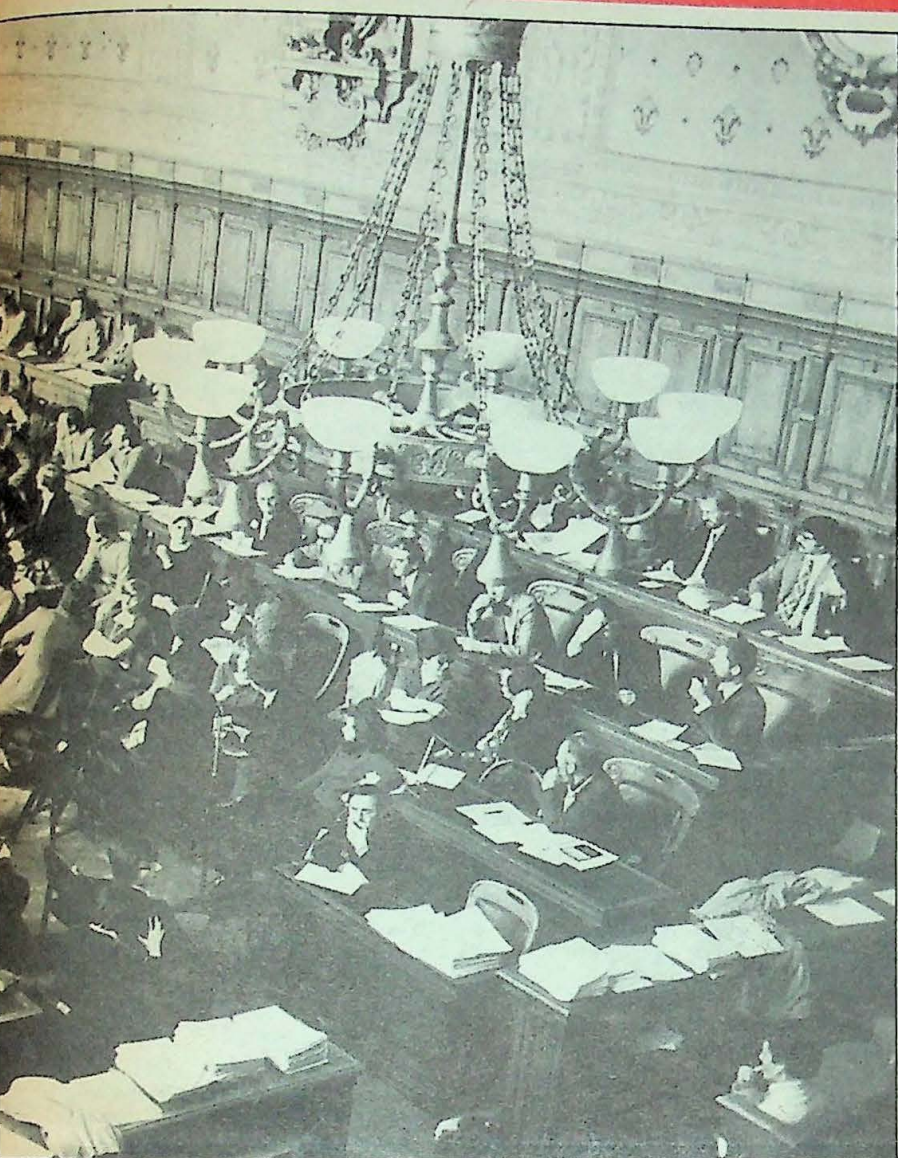
TS : Comment au jour le jour, justement, tirer les conclusions d'un congrès comme celui d'aujourd'hui ?

R. : En revenant dans nos régions, il nous faut en effet tirer les conséquences de nos analyses. Mais ce n'est pas simple.

Ainsi on ne peut pas affirmer : le syndicat de la magistrature a dit à de Charette : « mettez les patrons en prison ! ». Par contre, il a simplement joué un rôle de révélateur, en ne restant pas comme il l'a dit lui-même ici « assis dans un nuage avec sa bonne conscience sur les genoux ».

Pour nous juges d'instance, c'est encore moins facile d'appliquer la réflexion syndicale à l'action quotidienne. Ce qu'on demande à un juge d'instance, c'est sa signa-

L'ORDRE EN CRISE...



Extraits des principales motions adoptées au congrès

Sur la crise, le logement et la consommation

... Le congrès... « réclame la reconnaissance d'un véritable droit au logement se traduisant par une législation à caractère public et la pré-éminence de ce droit au logement sur le droit de propriété... »

Demande dans l'immédiat que toutes les procédures judiciaires liées à la crise économique, exercées contre les travailleurs privés de leur emploi, soient suspendues... »

En liaison avec les UL des syndicats, les associations de locataires et de consommateurs et les travailleurs sociaux, le syndicat de la magistrature favorisera la création des « boutiques de droit ».

Sur la crise et la situation des travailleurs

... Le congrès... « constate que la crise économique qui sévit à l'heure actuelle entraîne le développement de licenciements collectifs pour causes économiques, atteignant des milliers de travailleurs. Les procédures de contrôle de ces licenciements sont complexes et souvent inefficaces. Les services de l'inspection du travail ne disposent ni des moyens matériels, ni des moyens juridiques suffisants pour apprécier la validité de ces licenciements... »

Le congrès dénonce les attaques répétées et délibérées contre les militants et les organisations syndicales faites au nom d'un « ordre » qui peut justifier le recours aux moyens les plus illégaux de la part des employeurs... »

Sur la cour de sûreté de l'Etat

... Rappelle que dans sa précédente analyse, il avait dénoncé l'existence de cette juridiction politique d'exception, qui permet, sur la seule initiative du gouvernement d'engager notamment des poursuites contre les opposants qu'on qualifie de subversifs...

... A cette occasion le congrès s'élève contre l'ouverture d'une information pour entreprises de démolition de l'armée, qui n'a d'autre objectif, en brandissant la menace d'atteinte à la sécurité, que de supprimer le débat sur les droits et l'information des appelés.

Exige une nouvelle fois la suppression de la cour de sûreté de l'Etat qui constitue une grave menace pour les libertés. ...

D'autres motions ont été votées notamment dénonçant les TPFA, la doctrine du gouvernement sur la sécurité du citoyen, les atteintes aux droits des travailleurs par les sociétés multinationales et enfin contre la proposition de loi Gerbet. Cette dernière motion est particulièrement fondamentale :

« Le congrès, informé par la voie de la presse, du prochain dépôt à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi tendant à l'interdiction légale du syndicalisme dans la magistrature... mandate le bureau pour : prendre contact avec les confédérations syndicales et l'Union syndicale des magistrats (1) « pour mettre en place tous les moyens d'actions nécessaires, y compris la grève, pour s'opposer à cette initiative qui aboutirait pour la première fois en France depuis Vichy, à la dissolution de syndicats ».

(1) USM : l'autre organisation syndicale dans la magistrature qui défend des positions beaucoup plus modérées.

à lire

● **Au nom du peuple français (Ed. Stock), ouvrage collectif du syndicat de la magistrature.**

● **PSU-Documentation n° 96 /97 : Le syndicat de la magistrature 4 F.**

— en vente à la librairie Syros 9, rue Borromée 75015 PARIS

— Justice 76 : Revue du syndicat de la magistrature 4, rue Olier 75015 PARIS

ture au bas d'un papier. C'est donc, cas par cas, que nous devons essayer d'agir, notamment en jouant sur les contradictions internes de la jurisprudence. Nous ne pouvons qu'essayer de reculer l'exécution d'une sentence, en tenant compte de la situation sociale de celui que l'on juge. Mais bien souvent cela ressemble à un marchandage, car nous prenons les décisions collégialement avec d'autres juges qui ne pensent pas comme nous.

Ce n'est jamais qu'une pratique réformiste. En effet, la justice de classe est dangereuse pour des travailleurs isolés. Ainsi pour un cas de licenciement dans une entreprise où il y a trois employés, le travailleur licencié se retrouve seul sans défense, sans arguments face à un patron qui dispose d'un avocat. Il en va de même pour les locataires expulsés en cas de non paiement. Très souvent, ils se défendent trop tard, quand l'huissier est déjà passé.

TS : Comment réagir alors ?

R. : A partir du moment où des locataires font des réponses collectives, notre tâche est plus simple. Nous ne faisons alors que traduire un rapport de force. C'est pour cela aussi que nous pensons nécessaire de faire savoir à tous, la manière dont est utilisée la loi.

Mais très souvent, les travailleurs n'ont pas une défense suffisante. Il faut bien comprendre que leur dé-

fense juridique existe surtout dans les grosses entreprises. Dans les petites et moyennes entreprises où les structures syndicales sont faibles (et ce sont celles qui sont le plus touchées par la crise) c'est très peu fréquent. Le chantage à la fermeture aussi bien en ce qui concerne la sécurité du travail, que les licenciements est utilisé. Des patrons n'hésitent pas à intégrer la non sécurité ou la sécurité comme des facteurs, comme des coûts, dans les calculs de rentabilité.

Sur ces points : accidents du travail, licenciements, notre intervention est légitimée par la loi. Mais ce n'est pas toujours le cas, notamment quand l'inspection du travail ne peut pas agir en toute liberté.

TS : Comment « appliquer » la loi alors ?

R. : Ce que beaucoup n'ont pas compris, c'est que nous ne voulons pas être des « justiciers ». Nous réagissons en fonction d'une pression sociale. La justice et la loi sont deux choses différentes. A la limite on pourrait dire : peu importe la loi, il s'agit de l'appliquer d'une certaine manière. Ainsi le Droit du travail a été créé pour ne pas être appliqué. Nous, nous l'appliquons en tenant compte de la pression collective. Ainsi nous avons repris en compte, admis l'occupation, comme une modalité du droit de grève. C'est une autre légalité qui s'impose.

TS : Mais vous êtes sans arrêt surveillés ?...

R. : C'est vrai. Nous sommes obligés de nous défendre face à la montée de l'autoritarisme. Il est de plus en plus difficile d'utiliser les concepts humanistes et libéraux. Dans une fraction de l'opinion publique, l'indulgence ne passe pas. La campagne sur « la sécurité » du pouvoir a ses conséquences et on ne peut imposer une autre légalité. Le mouvement est du côté des forces de répression.

Mais la légalité n'est ni neutre, ni monolithique. Les illégalités qui proviennent du pouvoir ont des passe-droits. Donc dans certains cas (comme les accidents du travail, la fraude fiscale, les fraudes sur la consommation), se battre sur le terrain de la légalité, c'est démasquer l'illégalité de la bourgeoisie.

La répression nous poursuit : on baisse les notes, on fait annuler nos décisions par d'autres instances, on s'attaque à notre avancement, on aiguille telle affaire vers tel ou tel juge. Nous sommes également pris à partie par le corps social et même directement visés dans certaines affaires délicates, comme celles qui par exemple, mettent en cause la police. C'est aussi pour cela que notre cohésion et nos liens avec la CFDT, la CGT et les mouvements populaires sont un aspect important de notre action.

Immigrés

Du racisme aux meurtres

❁ La situation des travailleurs immigrés ne cesse de s'aggraver. Le chômage et la crise les touchent particulièrement. En un an, le nombre d'immigrés chômeurs a augmenté de 163 %, contre 88 % pour l'ensemble des travailleurs. Mais ils sont présents dans les luttes les plus dures (comme chez Furnon, atelier de forge à Saint Chamond où les occupants sont pour moitié des immigrés et où le patron fait tirer sur les grévistes à coups de fusil de chasse). Le conflit Chausson avait lui aussi révélé cette combativité. Dans les foyers de la Sonacoira de la région parisienne, les immigrés font la grève des loyers depuis trois mois.

C'est ce que ne peuvent leur pardonner le pouvoir et la bourgeoisie. On expulse des gêneurs comme Arfaoui mais ce n'est pas tout. Le discours raciste fleurit donc partout sans contrôle avec la complicité du pouvoir. Les résultats sont atrocement concrets : on tue les immigrés de sang froid. Ce n'est pas un hasard si à Marseille les assassinats d'immigrés continuent : un ouvrier guadeloupéen a été abattu samedi à la sortie de son usine ; un algérien a reçu deux heures plus tard, des décharges de chevrotine.

Mais tout est fait pour laisser impunie cette forme de « délinquance ». L'affaire Azzouz à Annecy en est un exemple. Il est temps que ça cesse !

J.Y.R.

Le racisme continue à tuer...

Le corps de Sisbane Azzouz a été retiré le 7 octobre du lac d'Annecy. Il est resté un mois à la morgue sans qu'aucune enquête de police ait été faite. Officiellement on conclut à la mort naturelle par suicide ou accident.

Travailleur dans la région, Azzouz avait été autrefois président de l'Amicale des Algériens en Europe, il menait une vie paisible. L'affaire en serait peut-être restée là, si n'était arrivé d'Algérie son neveu, Mohamed Azzouz, employé de préfecture, décidé de son côté à éclaircir les circonstances de ce décès. Mais auprès des autorités il ne rencontre que le silence. Ce témoin de famille est gênant... Le 6 novembre, Azzouz et quelques assistants remar-

quent de nombreuses traces d'hématomes lors de la mise en bière du corps. Aucune autopsie n'a eu lieu. Une plainte est alors déposée et la presse est alertée.

Rentrant deux jours plus tard à son hôtel, la nuit, Azzouz est attaqué et matraqué par quatre hommes, et finalement jeté par la fenêtre du troisième étage. Une verrière lui sauve la vie. Transporté à l'hôpital, il parvient à alerter des camarades.

L'affaire Azzouz devait rester ignorée, la vigilance de quelques-uns et des organisations d'immigrés a réussi à briser le mur du silence. □



Béchir Arfaoui ne doit pas être expulsé !

Arrivé en 1971 en France, Béchir Arfaoui, citoyen tunisien, a été surexploité comme tous les immigrés « sans papiers ». Il a participé à la lutte contre la circulaire Fontanet, a fait la grève de la faim à l'église de Ménilmontant en avril 1973 avec 55 camarades. Après 14 jours, il a été envoyé à l'hôpital. Mais les immigrés ont gagné collectivement, et Arfaoui comme ses camarades a eu une carte de travail et de séjour. Il a continué la lutte pour ses frères. La police, elle, ne l'a pas oublié.

Pris dans une rafle à Barbès, et fouillé dans un commissariat du 18e ainsi que 7 travailleurs immigrés, Béchir tente de défendre un de ses camarades africains auquel on refuse de rendre son argent, une fois la vérification des papiers ac-

complie. Mal lui en prend : il est inculpé aussitôt d'« outrage à agent » et de « rébellion » et condamné le 13 août 1975 par le tribunal des flagrants délits à 4 mois de prison, dont 2 avec sursis.

On lui notifie en octobre son expulsion en raison de sa condamnation. Le cas de Béchir n'est pas unique : une fois de plus le gouvernement illustre sa politique hypocrite, « pro-arabe » quand il s'agit du pétrole et de ses intérêts économiques, mais en réalité raciste quand il s'agit des travailleurs immigrés. (L'ironie veut que cette expulsion frappe un travailleur tunisien au lendemain des grandes déclarations pro-tunisiennes de Giscard.) □

Congrès du MRAP

« Une nouvelle race d'antiracistes »

Du racisme en général et plus particulièrement du racisme qui vise les travailleurs immigrés, il en a été constamment question 2 jours durant, au cours du congrès du MRAP (Mouvement contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix). Comme le constatait le secrétaire général Albert Lévy dans son rapport introductif, la France est sans doute « l'un des pays où le racisme est le plus meurtrier » et le rapporteur a stigmatisé les très nombreuses agressions commises contre les immigrés aux quatre points cardinaux de la France, de Louviers à Vanves, de Toulon à Forbach, de Pont-à-Mousson à Marseille.

Le recensement des matraquages, des passages à tabac, des meurtres n'en finit plus. En introduction aux débats du congrès, France-Inter, dans son émission du samedi

matin traitait justement du racisme et offrait aux auditeurs un débat entre Charles Palant, vice-président du MRAP, Jean-Pierre Bloch, président de la LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme) et le triste sire François Brigneau, plumitif fasciste et patenté mettant ses ignobles talents au service de Minute. Le moins qu'on puisse dire c'est que l'animateur de l'émission sous prétexte de faire dans l'objectivité a laissé le chantre du racisme parler à sa guise. Il faut dire aussi que Brigneau connaît bien son affaire et qu'il a mis plus d'une fois en difficulté les conceptions trop strictement humanitaires et moralisantes du président de la LICA.

Justement le MRAP qui compte plus de 15 000 adhérents ne se contente pas de condamner le racisme dans l'abstrait, mais révèle également, son fondement écono-

mique, social et politique d'où une ouverture beaucoup plus large que cette organisation manifeste vis-à-vis des différentes sensibilités du mouvement ouvrier et des différentes forces démocratiques en général.

Les différentes commissions ouvertes aux invités et aux 200 délégués (la lutte contre le racisme dans la localité et l'entreprise, les mass-media et le racisme, l'enseignement et le racisme, etc...) ont été le lieu d'un débat fructueux.

Le PSU, dont la participation au combat antiraciste rejoint sur le terrain et au niveau global le but du MRAP, même si elle s'exprime en d'autres termes, a adressé au congrès sa sympathie militante par l'intermédiaire du camarade Tiemcen, directeur politique de TS, membre du Bureau national. □



Salut les « autophobes » !

Peut-on dire encore : « il ne faut pas attaquer la voiture de front, les gens ne comprendraient pas » ? Un récent sondage de l'IFOP révélait que 78 % des Français souhaitent « l'interdiction de la voiture au centre des villes », et que 2 % seulement des automobilistes conduisent par plaisir. Les 22 et 23 novembre derniers, 6 associations nationales d'usagers (1), ainsi que des associations de 25 villes de province et de la banlieue parisienne, réunies à Grenoble à l'initiative de l'ADTC (2), publiaient une charte dénonçant « le rôle prédominant de l'automobile qui a abouti à une impasse » et réclamant « des transferts de crédits de la voirie vers les transports collectifs », « un nouveau partage de la voirie donnant la priorité effective aux transports collectifs, piétons et deux-roues légers », enfin « l'arrêt des travaux facilitant la pénétration et le stationnement des voitures dans la ville ». La bagnole, « instrument d'évasion et de libération », ne tiendrait-elle plus la rampe ?

Des congrès, des symposiums et des colloques sur les transports urbains, il y en a souvent. Ils rassemblent des experts, des élus, des professionnels, mais les usagers n'y sont jamais invités. A

Grenoble, pour la première fois, ce sont les usagers, premiers concernés, qui ont pris la parole, et cela ne s'arrêtera pas là : un comité de liaison a été créé, un journal permettra de faire circuler l'information, enfin les associations se retrouveront les 10 et 11 avril à Cannes, où sera publiée une charte complète.

Mais ce qu'il faut surtout retenir de cette convention, ce sont les conclusions communes auxquelles sont parvenues la plupart des associations, relativement aux formes d'action. Elles peuvent se résumer en trois points :

● Rien ne se fera sans la pression des usagers

Face aux puissants groupes de pression qui vivent de l'automobile, face à l'inertie d'un certain nombre de responsables des transports publics, face à la technocratie triomphante du corps des Ponts et Chaussées pour qui plan d'urbanisme égale la plupart du temps plan de voirie, face au « crétinisme orné » d'un certain nombre d'élus, les usagers ne doivent compter que sur eux-mêmes pour imposer le droit au transport.

● Seule l'action directe paye

Il ne suffit pas de dénoncer, il faut rechercher des formes d'action qui fassent participer la population : c'est par exemple l'enquête, avec questionnaire détaillé à allure de document officiel, établi par le comité pour la mise en service de la ligne SNCF Cannes-Grasse ; à Toulouse, ce sont les fêtes et expositions sur les berges de la Garonne, menacées par le bitume ; à Chambéry, c'est la contre-enquête publique pour dénoncer au grand jour un projet de silo à voitures au centre-ville ; à Tours, c'est la parade des bicyclettes couvertes d'inscriptions en faveur des pistes cyclables et pour « une ville à réinventer » ; etc...

● L'action doit être poursuivie sans relâche

Tant en ce qui concerne l'information de la population que la pression sur les pouvoirs publics.

Il y eut aussi des divergences. Elles apparurent en particulier sur deux points : la gratuité des transports pour l'usager et l'interdiction des voitures dans le centre des villes. Défendues notamment par la FUT, ces deux positions de principe soulèvent encore un certain nombre d'objections et restent donc en discussion. Le débat ne fait que commencer...

Il importe peu qu'au cours de cette première convention le rôle politique de l'automobile comme pilier du système économique, valeur d'échange, outil d'évasion artificielle et d'exaltation de l'individualisme, n'ait pas été analysé : là n'était pas la question. L'essentiel est qu'à partir du problème de l'automobile, se crée une conscience de l'usager exploité, ce qui constitue une brèche de plus dans ce système où tout, depuis la consommation jusqu'à l'information, est organisé pour étouffer toute conscience collective, toute possibilité d'identification du groupe.

Il importe déjà beaucoup de trouver dans la charte ces lignes : « l'organisation de l'espace devra tendre à limiter les obligations de déplacements et à raccourcir les distances », ce qui déjà en soi est tout un programme...

Jean MACHERAS □

(1) Fédération des usagers des transports (FUT), Syndicat national des usagers des transports (SNUT), Association nationale « les droits du piéton », Association nationale des voyageurs et usagers des services publics de transport (ANVU), Association « Transport 2000 », Groupe d'étude pour les transports urbains modernes (GETUM), etc.

(2) Association pour le développement des transports en commun, des voies cyclables et piétonnes dans l'agglomération grenobloise.

A la Vigne-Marou (Loire-Atlantique) :

De la lutte foncière, au circuit court

Une opération patates en Loire-Atlantique. Travailleurs de la ville et de la campagne se retrouvent chaque samedi pour cultiver une parcelle d'un hectare de pommes de terre dans la région de Nantes. L'unité ouvriers-paysans devient réalité.

L'idée de départ est née au cœur de la lutte, au moment où la répression s'abattait sur les paysans de la Vigne-Marou. Des paysans se sont aperçus que la spécialisation des cultures, due au capitalisme, leur imposait de ne plus faire de cultures directement consommables. Pourtant, ce genre de culture permettait un soutien efficace aux grévistes par exemple. C'est pourquoi des paysans et des habitants d'un quartier populaire de Nantes ont choisi de cultiver et commercialiser en commun des patates. Pour les paysans, refaire des patates est une volonté politique. Pour les gens du quartier, c'est préparer l'avenir face à la crise et à la politique anti-ouvrière du gouvernement. Ainsi environ une trentaine de personnes se retrouvent chaque samedi pour le binage, une dizaine en moyenne pour l'arrachage. Une quinzaine de tonnes a pu être récoltée. La vente des patates a commencé par sac de 25 kg à 40 centimes le kg, soit 10 francs le sac. Ce prix inclut toutes les charges réellement payées (engrais, semences, travail, tracteur, fermage et charges sociales). Le travail manuel est bénévole. Il n'est donc que partiellement compté. Sinon le prix du kilo de patates serait plus élevé, car pour cultiver ce champ il a fallu plus de 60 journées de travail. C'est la meilleure preuve que, lorsque des supermarchés vendent les patates à bas prix, c'est le travail du paysan et des employés de supermarchés qui est sous-payé. Tout l'intérêt de cette opération patates réside dans la plus grande unité des travailleurs de la ville et de la campagne contre leurs exploitants communs : le système capitaliste. Les premières réactions de la population à cette opération patates laissent enthousiastes. Seulement il reste encore à franchir le pas de la prise en charge directe de l'action. Les discussions qui s'engagent au moment de la vente sont la meilleure occasion pour poser ce problème aux habitants du quartier. L'espoir en quelque sorte...

M.D. □

THEATRE D'ORSAY

CH. RENAUD-BARRAULT

18 h 30

musique et chants
d'amérique latine

4 - 5 - 6 décembre

ANGEL PARRA

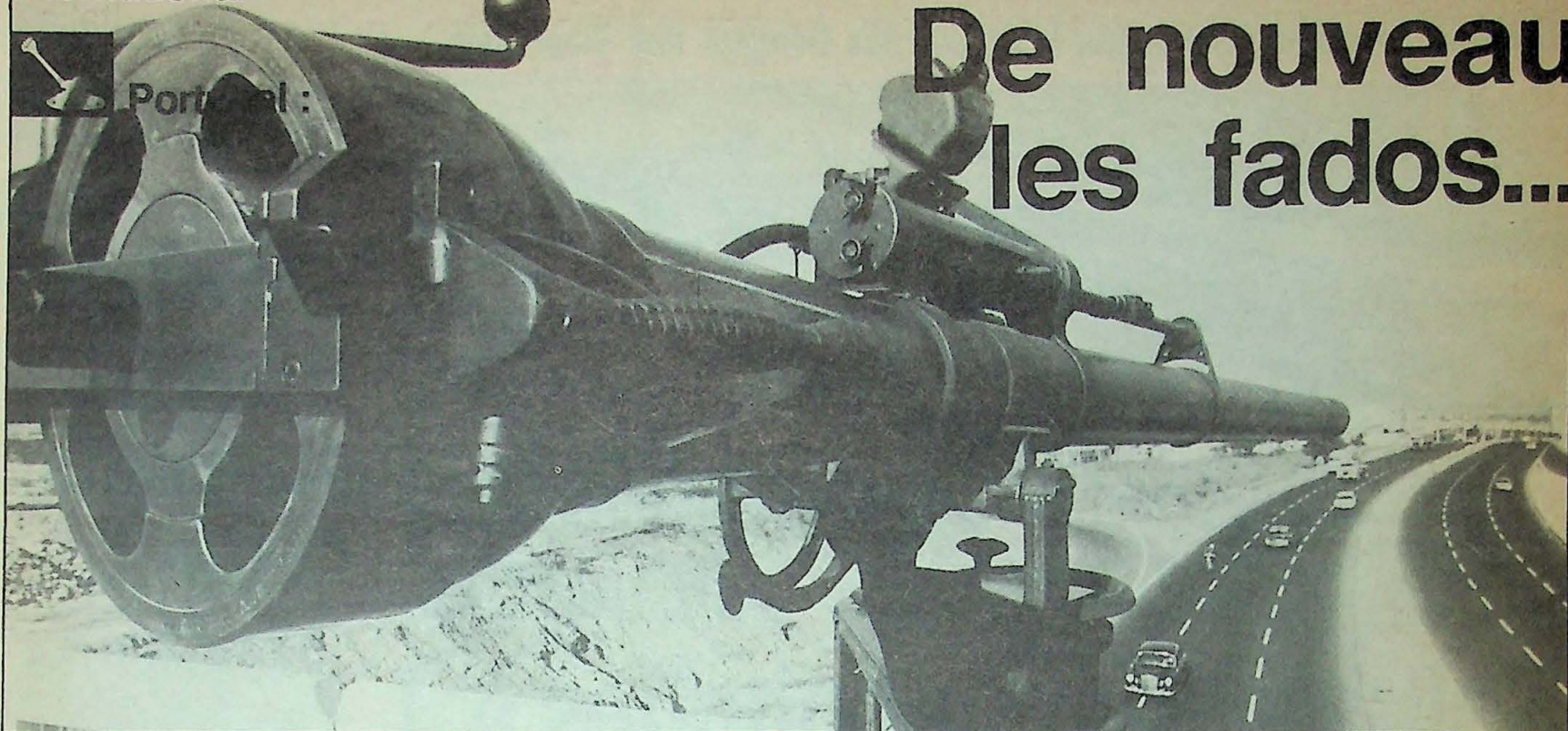
Chili

16-17-18-19-20 décembre

DANIEL VIGLIETTI

Uruguay

7, quai Anatole-France - tél. 548.65.90



De nouveaux les fados...

Clemente que les lecteurs de TS connaissent bien, appelant les travailleurs à se rassembler, même si ce n'est pas lui que la télévision française nous a montré ! Tentative de coup de force de gauche avortée ! Ou plus probablement réaction à chaud d'un militant placé devant une initiative qu'il ne contrôle pas et qui sait, qu'une fois lancée, si elle échoue, il y aura un sévère retour du bâton.

Ce fait, parce qu'il est caractéristique, montre bien la difficulté qu'il y a, aujourd'hui, avec les informations fragmentaires ou contradictoires dont nous disposons, à apprécier ce qui s'est exactement passé au Portugal.

La caserne de Tancos, ou la gauche et l'extrême gauche sont pour ainsi dire inexistantes, s'est trouvée isolée du Sud par les barrages qui visaient à couper le pays. Les communications coupées, celle-ci a réagi. Piège ou pas, ce qui est sûr, c'est que le mouvement des parachutistes a permis à la droite de mettre en œuvre l'opération qu'elle préparait depuis un certain temps.

La répression va beaucoup trop loin au sein de l'armée pour qu'on ne pense pas à un plan d'« épuration », préparé de longue date et qui n'attendait que l'occasion d'être appliqué.

La répression va si loin, la gauche paraît si désemparée, que Melo Antunes risque d'apparaître comme un rempart contre un virage encore plus réactionnaire, ce qui est un comble ! De toutes façons, il paraît que le coup est sévère pour les révolutionnaires portugais qui n'ont pas réussi à mettre en branle un profond mouvement de masse ; constatation qui explique leur échec, mais en même temps, peut leur éviter de sombrer dans le désespoir.

● La confusion règne à Lisbonne. On ne connaît pas encore tous les tenants et les aboutissants de l'enchaînement de situations qui ont amené aux événements du 25 novembre. Mais peu à peu certains éléments apparaissent. Les rôles s'éclaircissent. Le plus important est de tenter d'évaluer les conséquences de ce qui est, de toute manière, un coup sévère pour la révolution portugaise.

En réalité c'est la deuxième étape de ce qui peut être considéré comme un « plan de campagne » des militaires dits « modérés » qui vient de s'achever. Le groupe Melo Antunes, après avoir pris le contrôle du Conseil de la révolution après la crise de l'été dernier, s'en est servi comme d'un instrument d'intervention politico-militaire centralisé dans une stratégie périlleuse qui impliquait de lutter à la fois sur tous les fronts. Ainsi, tout en combattant le PC, les organisations d'extrême gauche et la « gauche militaire », le groupe des « neuf » cherchait

depuis un certain temps déjà à se démarquer du PS et de son allié PPD. Pour mener ce jeu « tout azimut » les « neuf » (qui n'ont que très peu de base « à eux » dans l'armée, et à plus forte raison dans la société) ont été obligés à la fois de s'appuyer sur la hiérarchie traditionnelle de « l'armée du 24 avril » et de jouer toutes sortes de manœuvres tactiques avec les autres courants militaires, cherchant en fait à les soumettre à leur hégémonie.

Une fois assurée la maîtrise politique des événements, il fallait pour les « neuf » passer à l'offensive sur le terrain où, conjoncturellement, se réglent les rapports de force : l'armée.

Cette initiative, qu'elle ait été ou non provoquée par une tentative de « coup à gauche », a été foudroyante. En quelques heures, quelques centaines de militaires ont paralysé, défait, puis brisé la gauche militaire et en particulier les deux courants — « gonzalvistes » et « Copcon » — qui s'étaient alliés il y a peu. Il

y a là un renversement de situation tel, qu'il mérite une réflexion.

Les vraies questions

Y a-t-il eu une tentative de coup de gauche ? Nous ne possédons pas encore tous les éléments pour répondre. Néanmoins, il semble certain qu'un mouvement militaire était en cours dont l'objet était, sinon la « prise du pouvoir », du moins la modification des rapports de forces internes à l'armée : un « coup de force » de militaires cherchant ensuite l'appui des travailleurs (symbole de cette démarche, l'image du capitaine Clemente appelant les travailleurs à se réunir devant l'immeuble de la télévision occupé par des éléments de l'ex cinquième division... appel entendu par 300 personnes).

Les vrais vainqueurs ?

Et maintenant ? Beaucoup de gens triomphent aujourd'hui au Portugal. Melo Antunes et son groupe (qui semblent avoir gagné la partie), Jaimes Neves et ses commandos (qui « en veulent plus » et qui parlent haut et fort) ; le PPD et le CDS (qui réclament maintenant le retour des militaires dans les casernes), le PS bien sûr (qui pense réunies de nouveau les conditions de fonctionnement du gouvernement). Dans la rue, la petite bourgeoisie relève la tête et exprime ouvertement son aspiration à « l'ordre » et à la « tranquillité » ; la radio diffuse de nouveau des « fados »... bref, c'est la normalisation.

Pourtant, derrière ce tableau, de nouvelles contradictions s'accroissent : les véritables vainqueurs du 25 novembre ne sont pas encore désignés. C'est la région Nord, conservatrice, réactionnaire, qui donne le ton. A tel point que Pires Veloso, qui dirige de fait la radio transférée dans sa région militaire, a refusé de diffuser un communiqué du Conseil de la révolution : la victoire de Melo Antunes risque

donc fort d'être une victoire à la Pyrrhus ; il est maintenant pratiquement obligé de s'appuyer sur le PC (dont l'offensive des dernières semaines avait précisé pour but une « renégociation » gouvernementale) contre une droite de plus en plus menaçante.

La gauche révolutionnaire, malgré son recul, peut éviter une attitude strictement défensive qui ne ferait qu'accentuer le coup reçu : la classe ouvrière, même démoralisée conjoncturellement, n'a pas été touchée directement par l'offensive réactionnaire. Son potentiel révolutionnaire n'a pas été brisé : elle n'a pas brûlé ses vaisseaux.

Une nouvelle tactique doit donc être adoptée, tenant compte de cette défaite partielle, qui — tout en maintenant les acquis révolutionnaires (en particulier les commissions de base) — s'engagera dans la bataille politique qui s'ouvre, ou contre la réaction dont le poids spécifique est plus fort. L'unité ouvrière anticapitaliste doit pouvoir se forger, y compris au niveau du gouvernement.

Maurice NAJMAN □

Portugal-Information

Journal unitaire de soutien à la révolution portugaise, est paru.

Passez vos commandes (prix de vente 2 F, prix pour diffuseurs 1 F 50) 9, rue Borromée PARIS 75015.

THEATRE LE PALACE

DIRECTEUR PIERRE LAVILLE

20 h
du mardi au samedi dimanche 15 h

ALEXANDRA K.
d'André Benedetto

22 h 30
du mardi au samedi dimanche 15 h

LA PYRAMIDE !
de Copi

8, rue du Fg Montmartre 770.44.37

la voix des métallos

Du 13 au 16 novembre s'est tenue à Milan une assemblée de délégués ouvriers convoquée par la fédération des travailleurs de la Métallurgie, (FLM). Ce n'était pas une assemblée ordinaire. A l'ordre du jour : l'élaboration de la plateforme revendicative qui doit servir de base de discussion pour le renouvellement des conventions collectives — que l'on appelle en Italie les contrats — et qui arrivent à échéance tous les trois ans. Il ne s'agissait pas d'un congrès, mais d'un moment central de discussion sur les revendications à mettre en avant. Et cette même discussion, où étaient présents 1 200 délégués ouvriers, élus dans leurs entreprises, avait été précédée non pas de simples « consultations » de la base, mais de débats dans chaque entreprise, puis dans chaque région. En juin dernier, une première assemblée de délégués, à Bologne, avait discuté de la problématique générale qui devait présider à l'élaboration de la plateforme. Puis, la F.L.M. avait publié, fin septembre, une « hypothèse de plateforme », envoyée à chaque syndiqué, hypothèse débattue avec les travailleurs de chaque atelier, de chaque entreprise...

C'est là un exemple évident de démocratie syndicale ; et c'est une caractéristique de la FLM, c'est ainsi qu'elle s'est constituée. En 1968-1969, le « mai rampant » a connu l'éclosion de formes de démocratie directe très avancée. Chez Fiat d'abord, puis dans d'autres grandes usines, les travailleurs ont vite pris conscience du décalage existant entre leurs revendications égalitaires et les formes de représentation traditionnelles ; ils ont comblé ce fossé en désignant eux-mêmes leurs propres délégués, dans chaque atelier, sur chaque chaîne de montage.

Les fédérations de la métallurgie, après des débats politiques, ont assez rapidement modifié les formes de représentations, en intégrant les délégués d'atelier comme les seuls vrais délégués des travailleurs. Ceux-ci sont — encore aujourd'hui — élus sur « liste blanche ». Il n'y a pas de listes proposées à l'assentiment et au vote des travailleurs, mais chacun, sur son lieu de travail, désigne sur une feuille le nom du camarade qui lui semble le plus à même de le représenter, de le défendre.

le bond en avant

La structure syndicale a été considérablement modifiée. Tentative de récupération des fédérations, comme l'ont affirmé certains groupes d'extrême gauche, même parmi les plus actifs ? Peut-être. Le fait est que cela a imposé un mode de fonctionnement du syndicat radicalement différent, perméable aux poussées et aux pressions de la base, plus réceptif à certaines aspirations souvent diffuses, mais inarticulées. On a assisté parallèlement à un bond en avant dans la syndicalisation : aujourd'hui, environ 70 % des travailleurs de la métallurgie sont syndiqués.

La nouvelle définition du délégué comme émanation directe et immédiate de la base a posé d'autre part en termes nouveaux la question de l'appartenance à des fédérations dépendant de confédération d'options idéologiques différentes : l'unité syndicale est ainsi venue à l'ordre du jour. La FLM est aujourd'hui la structure unitaire, la réunion des trois fédérations de la métallurgie. Si beaucoup de syndiqués ont la double appartenance (FLM-FIOM ; FLM-FIM ; ou FLM-UILM), près de 200.000 ne sont adhérents qu'à la FLM.

un modèle « autre »

C'est ce syndicat, profondément remodelé par les luttes des travailleurs, qui à Milan, l'autre semaine pendant quatre jours, se posait la question de la crise et de l'emploi. Le souci constant, dans les débats qui ont précédé cette assemblée et dans l'assemblée elle-même, a été la volonté d'utiliser la crise, dont les effets en Italie sont encore plus sensibles qu'en France — sur le plan du chômage, des fermetures d'usines, des réductions d'horaires, de l'inflation, etc... — pour le développement d'une offensive ouvrière anti-capitaliste. Il ne s'agissait pas, comme le demandaient les confédérations, de « sortir de la crise » à tout prix, mais de proposer à partir des exigences des travailleurs eux-mêmes — l'emploi, aujourd'hui — un modèle de développement « autre ». Cela signifie :

1. Ne pas céder sur les conquêtes de ces dernières années, sur ce qui constitue le patrimoine de l'ensemble de la classe ouvrière : égalitarisme, lutte contre l'organisation du travail, critique de la division travail manuel / travail intellectuel, etc...
2. Se poser sérieusement la question d'une crise qui est une réalité et pas seulement une manipulation du pa-

tronat, qui se traduit par une baisse des investissements, par une division de plus en plus poussée entre nord et mezzogiorno. Le mouvement syndical doit donc prendre les objectifs de politique économique comme ses propres objectifs. Il ne peut laisser la question des restructurations aux mains du patronat, le laisser libre de licencier comme il l'entend. Il ne peut, sur la question des licenciements par exemple, accepter que les patrons divisent les travailleurs en octroyant des indemnités de licenciements à 90 %, sans que les salariés eux-mêmes ne puissent maîtriser, d'une façon ou d'une autre, le processus, et contrôler les choix réels qui sont effectués. Sinon il est, de fait, soumis à la logique patronale.

3. Exiger, surtout en période de crise, que les choix économiques, au niveau de l'atelier comme à celui de la société répondent aux exigences des travailleurs, et non pas à celles des patrons. Depuis plusieurs années par exemple, la FLM se bat, pour imposer que les investissements soient essentiellement consacrés au Sud.

4. En même temps, ce type d'intervention — qui est une forme développée du « contrôle ouvrier » — doit s'appuyer sur une mobilisation effective de l'ensemble des travailleurs et doit être prise en charge par eux, pour éviter de tomber dans une attitude technocratique, en confiant à des spécialistes l'élaboration de plans d'investissement, ou de « contre-plans ».

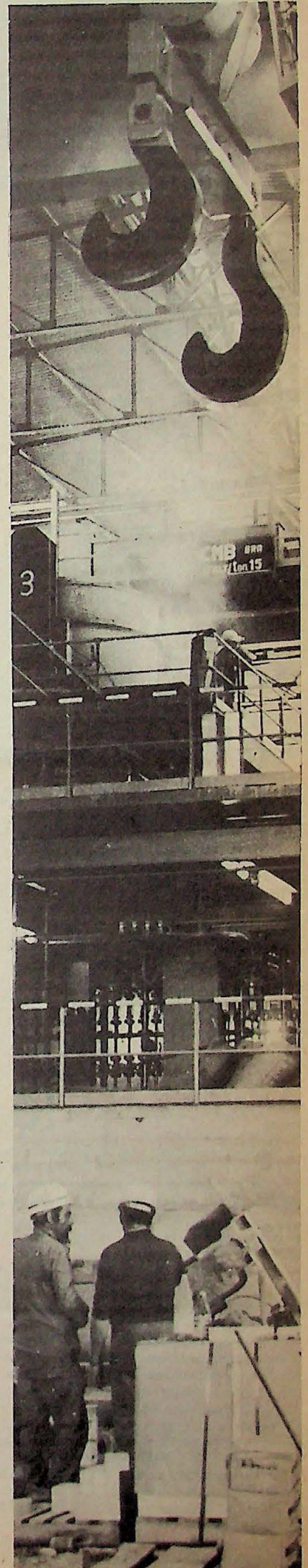
La plate-forme de la FLM s'efforçait de répondre à ces objectifs. Quels en sont les aspects principaux ? Tout d'abord, le contrôle des investissements (contrôle sur la décentralisation, sur la charge de travail, sur les entreprises sous-traitantes, sur le travail à domicile. La diminution de la durée du travail (une demi-heure par semaine, et 39 heures pour la sidérurgie ; le système du 6x6 dans le Sud, c'est-à-dire 6 jours de 6 heures). Une augmentation de salaire égale pour tous à 30 000 liras par mois, plus 12 000 liras qui correspondent à la révision des points de l'échelle mobile.

forte et organisée

Le débat a été vif au sein de cette assemblée, sur tel ou tel point particulier de la plateforme. Mais il a connu une unanimité évidente sur la démarche. Les divisions qui se sont produites traversaient les organisations politiques présentes dans le syndicat. La vraie discussion la divergence la plus grande, sont apparues, entre la fédération et les confédérations. Celles-ci, représentées par leurs secrétaires généraux, étaient venues prêcher la modération revendicative. « **Lutter pour l'emploi, disaient-elles, c'est nécessaire et prioritaire. Mais l'actuelle période de crise n'est pas propice à une offensive ouvrière. Il faut rechercher les alliances les plus larges, quitte à sacrifier certaines des conquêtes récentes du mouvement ouvrier, pour sortir le pays de la crise. Les objectifs « préfigurant » le socialisme ne peuvent être présents dans les luttes qu'en période de prospérité...** Interventions accueillies de façon glaciale par la plupart des délégués.

La FLM se propose avec sa plateforme — pour la première fois peut-être dans l'histoire du mouvement ouvrier — de dépasser le fameux dilemme : emploi ou salaires. « **Aujourd'hui, indique-t-elle, la lutte pour l'emploi passe également par la construction d'une classe ouvrière forte et organisée, capable de peser sur les mécanismes économiques, en même temps qu'elle défend ses conditions de vie et de travail** ». La FLM cherche ainsi à définir une stratégie offensive du mouvement ouvrier dans la crise.

A. BOLDONI ■





Le roi a bien joué

● Hassan II pouvait, mardi dernier, en son palais de Rabat, se montrer tranquille et superbe, devant la presse internationale. Il ira prendre le thé à El Aïoun (au Sahara occidental) avant la fin de l'année...

Le monarque absolu a bien joué. La situation d'inter-règne à Madrid, la volonté de Juan Carlos de se débarrasser du guépier saharien pour mieux s'occuper de ses affaires intérieures a permis l'incontestable « succès » de la marche verte... Double succès : un Sahara occidental en voie de récupération : ce devrait être chose faite le 1er mars, après la passation définitive des pouvoirs entre l'Espagne d'une part, le Maroc et la Mauritanie d'autre part, et l'union sacrée réalisée au Maroc autour du roi — partis de gauche compris.

Jean Mendelson reviendra prochainement dans TS sur les nombreux problèmes de principe

que soulève la question saharienne : droit à l'autodétermination, valeur des frontières héritées de la colonisation, droit historique, etc.

Aujourd'hui, de retour de Rabat, je voudrais simplement dire l'impression de malaise ressentie sur place, à l'égard de la gauche marocaine. Les lecteurs de TS n'auront sans doute pas été surpris de la participation de nos amis de l'Union socialiste des forces populaires à l'union nationale autour du souverain pour récupérer les « terres spoliées » du Sahara : Abderrahim Bouabid, le secrétaire général de l'USFP, s'en était expliqué à l'avance dans nos colonnes (1). Mais où est donc passée l'illusion selon laquelle ce bout de chemin anti-colonialiste parcouru aux côtés du roi permettrait une relative ouverture démocratique du régime ? Je me posais la question en écoutant Hassan II mardi, exalter les « valeurs fondamentales commu-

nes » des régimes espagnol et marocain, rappeler la part prise par des Marocains dans l'accession au pouvoir de Franco, ou donner benoîtement ce conseil au nouveau roi d'Espagne : « ayez un gouvernement, un Parlement, usez-en : ils sont payés pour ça ! Mais qu'ils ne soient jamais une barrière entre le peuple et vous ! ».

Sans doute la lutte anti-colonialiste a-t-elle ses priorités. Mais nos camarades de l'USFP ont-ils bien mesuré les risques de leur participation (2) à cette union sacrée ? Se sont-ils rendus compte à quel point ils offraient à Hassan II, sur un plateau d'argent, un surcroît d'adhésion populaire ? « N'exagérez pas, m'a dit A. Bouabid. Les effets psychologiques de la marche seront dissipés d'ici quelques semaines, et l'on se retrouvera devant les vrais problèmes ». Peut-être. Mais il m'a semblé que le ton de notre ami était tout de même bien

désabusé : l'opération de politique intérieure de Hassan II, pour le moment ne marche pas si mal...

Il reste que l'Espagne s'est vue contrainte de quitter un territoire colonisé, et que cela doit assurément être apprécié positivement. Même si cela se fait (pour le moment) au profit d'un régime féodal. Et même si dans cette affaire l'Algérie progressiste a fait preuve de maladresses, dont il n'est pas trop tard sans doute, pour qu'elle en tire un utile bilan.

Gilbert HERCET □

(1) Voir TS n° 657, 17 mai 1975.

(2) Qui n'est pas allée, contrairement à ce qu'ont fait les autres partis, communiste compris, jusqu'à la présence des leaders du parti dans la marche : on m'a beaucoup dit, à Rabat, que cette abstention explique que le roi se sente désormais les mains tout à fait libres à l'égard des accords tacites antérieurs avec l'USFP.

TC, le PSU et l'OLP : vérité et justice

Le court article publié par T.C. le 27 novembre en page 4 sous le titre « Le PSU va-t-il lâcher l'OLP ? » constitue un tissu de mensonges inqualifiable.

Par le titre lui-même : Où a-t-on inventé que le PSU risquait de retirer son soutien à l'O.L.P. alors que la résolution adoptée affirme le contraire ?

Par les informations données : où avons-nous reproché à la résistance palestinienne d'être trop peu « socialiste » ? Quand lui avons-nous préféré « le soutien au fait national israélien » alors qu'il ne s'agissait que de reconnaître son existence pour mieux lutter contre le sionisme, ce qui est tout autre chose ?

De cette question, comme de la lutte de classes à l'intérieur de l'Etat d'Israël, nous avons eu l'occasion de discuter fraternellement avec des dirigeants de l'OLP. Le Conseil National a confirmé qu'il y a là une recherche politique à approfondir, qui complète et renforce le soutien au peuple palestinien.

Par cette expression pour le moins inattendue dans un journal qui tient son origine de la Résistance : « appuyés par de nombreux membres israéliens de ce parti ». Passe encore pour l'affabulation. Mais l'intention est plus que grave. Elle est odieuse.

Le Bureau National du PSU unanime □

le débat sur le sionisme

Il n'est pas sérieux — il est à la limite malhonnête — d'analyser la résolution de l'ONU sans la citer et sans la resituer dans son contexte historique (cf. TS n° 679). Cela permet des interprétations qui, malgré les précautions des auteurs (cf. l'encadré), s'intègrent parfaitement au concert de protestations de l'Occident.

La résolution de l'ONU déclare que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination ». Que peut-on reprocher à cette description juste du sionisme sinon qu'elle est insuffisante ?

Elle nous paraît juste, en ce sens qu'effectivement cette idéologie qui est le fondement juridique d'Israël, institue la discrimination entre juif et non juif (on ne peut assimiler discrimination raciste entre juif et non juif à la discrimination sociale entre sépharades et ashkénazes).

D'autre part, on ne peut non plus affirmer, comme le font les auteurs de l'article, que « en tant qu'idéologie nationaliste, le sionisme recèle des tendances chauvines, et par là donc indirectement racistes, ni plus ni moins que tout autre idéologie nationaliste ». C'est mettre dans le même sac tous les nationalismes, et ne pas faire de distinction entre un nationalisme oppresseur et celui d'une nation opprimée. Le sionisme est certes une forme de nationalisme, et l'un des plus réactionnaires, mais sa particularité est que sa concrétisation politique (nécessaire) s'est effectuée sur un mode impérialiste et colonial.

Il nous semble à ce niveau que la résolution de l'ONU dénote une grave insuffisance. Il aurait fallu, pour lever toute ambiguïté et surtout pour fixer un réel rapport de force, lier l'aspect raciste et le phénomène impérialiste inscrit dans la création de l'Etat d'Israël.

Il s'ensuit que l'on ne peut discuter du bien-fondé de cette résolution que pour une raison d'opportunité tactique (rappelons qu'au moment même de ce vote, l'OLP faisait part d'une demande de participation à toutes les négociations et conférences

internationales sur le Moyen-Orient). Ce n'est en tout cas pas en relevant le vote de certains Etats réactionnaires sur cette résolution que l'on fera oublier le rôle progressiste joué sur l'ensemble du bloc non aligné à l'ONU.

Bureau fédéral PSU des Yvelines ■

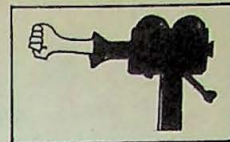
◇ Dont acte à nos camarades des Yvelines pour le reproche d'insuffisance adressé à la résolution de l'ONU. Mais ce dont il est question, et ce sur quoi nos camarades font silence, c'est son inadéquation, son efficacité relative pour ceux qu'elle était censée servir. Pour ce qui est du racisme de l'Etat sioniste, l'ambiguïté de la dite résolution tient au lien plus complexe, et moins immédiat que ne le posent l'ONU et nos camarades, entre d'une part, le fondement idéologique du sionisme, et d'autre part, les pratiques antérieures de l'Etat d'Israël (lors de son développement expansionniste de type colonial) et les manifestations présentes de racisme vis-à-vis des Palestiniens occupés ou non, et des juifs d'origine orientale pour lesquels l'oppression ne se résume pas seulement à une discrimination sociale.

Aussi disons nous que le rédacteur de l'ONU aurait été bien mieux inspiré en dénonçant ces pratiques concrètes, qu'en essayant de caractériser de façon si simpliste et si mécanique, une idéologie (il ne semble pas du reste que ce soit là la vocation de l'ONU). Reste justement le problème du recours à certains Etats réactionnaires et racistes pour stigmatiser le racisme. Notre préoccupation n'est pas ici d'ordre moral, encore que cela compte, mais relève du politique. Il est évident qu'une condamnation claire et sans ambiguïté des pratiques réelles du racisme aurait freiné le zèle « diplomatique » de certains accusateurs. Cette condamnation là aurait été d'un autre secours pour la lutte du peuple palestinien et de l'OLP !

A.T. et B.R.

Festival de Paris :

LA BATAILLE DU CHILI de Patricio Guzman



poudre
aux yeux

contre - révolution

Le premier festival cinématographique international de Paris s'est ouvert le lundi 17 novembre à 21 h par une soirée inaugurale au Théâtre National de Chaillot. Soirée de gala qui fut légèrement perturbée par quelques événements imprévus : une manifestation devant le palais de Chaillot, où les membres du PSU et de la LCR se montrèrent particulièrement actifs, l'absence d'un Giscard vivement attendu, et l'absence également de certaines personnalités du spectacle refusant de cautionner par leur présence un festival placé sous de mauvais auspices. Un grand nombre de travailleurs du spectacle tenaient, par cette manifestation, à exprimer leur mécontentement face aux mesures répressives qui s'abattaient sur un cinéma déjà durement touché par la crise. Ce festival, patronné et partiellement subventionné par Michel Guy, secrétaire d'Etat à la Culture, ressemble fort à une opération « poudre aux yeux », qui détourne l'attention des problèmes réels : censure, manque de moyens, étouffement de la création.

Ce festival de Paris qui, en soi, n'était pas sans mérites, présentait un vaste panorama du cinéma mondial. Le public — on ne saurait l'en blâmer — a choisi de ne pas boudier une manifestation qui, tout en cautionnant le régime, permet de revoir des classiques et, surtout, de voir certains films qui n'ont pas bénéficié de sortie commerciale et pourront, ainsi trouver éventuellement un distributeur.

Refuser en bloc le festival, et les films qui y sont présentés, ce serait ne pas tenir compte des contradictions du libéralisme giscardien, qui étouffe la création au niveau de la production et de la diffusion mais ouvre de temps à autre une soupape de sécurité : ici, le festival de Paris.

La sélection était dans l'ensemble de qualité, mais les films français y faisaient piètre figure, mis à part Claudine ou l'été de mes treize ans, de Claudine Guilmain, sur les rapports entre une fillette et les adultes, et, surtout, Anatomie d'un rapport de Luc Mouillet et Antonietta Pizzorno, sur la remise en question des relations homme-femme au sein du couple.

Quant à il pleut sur Santiago, de Helvio Soto, qui devait clore le festival, et tentait, par le biais de la fiction, d'analyser les raisons du putsch au Chili, ce fut la déception, après la réussite de Vote + fusil et le semi-échec de Métamorphose du chef de la police politique.


Les films les plus intéressants du festival témoignèrent de la vivacité du cinéma italien, en particulier avec l'œuvre de Comencini et celle de Pasolini, mais aussi de l'existence (récente) du cinéma pakistanais avec Towers of Silence de Dehlavi, et de la persistance d'un cinéma original en Allemagne : Maman Kusters s'en va au ciel de Fassbinder, La grande extase du sculpteur sur bois Steiner de Werner Herzog.

Le festival aura ainsi prouvé, par la négative, que le cinéma se porte mieux ailleurs que chez nous, et ce n'est pas un hasard. Le budget alloué au cinéma est dérisoire, et on ne fait pas de cinéma sans argent. Sur ce budget, 69 millions ont été officiellement prélevés (le prix d'un film à petit budget), pour subventionner une manifestation de prestige. Manifestation réussie, mais qui ne doit pas faire oublier que le problème est ailleurs, dans la réalité et non dans l'imaginaire du cinéma.

Stéphane Sorel.

Beaucoup de films ont été réalisés de par le monde sur le Chili, soit pendant l'Unité Populaire, soit (et surtout), depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Le plus souvent, il s'agit de montages de documents de sources diverses, (bandes d'actualité en général), rassemblés, triturés, et, par conséquent, vus et revus ça et là, avec des réussites inégales. *La Bataille du Chili* appartient à une seconde catégorie de films, avec *La Première année* (du même Guzman), *La Guerre des momies* et *J'étais, je suis, je serai* de Heynowski et Scheumann. Il s'agit de documents originaux, réalisés par l'équipe même du film durant la dernière année du gouvernement Allende, avec de la pellicule fournie par Chris Marker, et montés ensuite, après le putsch, avec l'aide de l'institut cubain du cinéma.



 Au départ, il ne s'agissait donc nullement d'étudier la genèse d'un coup d'Etat, mais de réaliser un reportage sur le développement du processus chilien vers le socialisme et les contradictions qui semblaient surgir quelques mois avant les élections de mars 73. C'est donc d'abord d'un film-témoignage nous présentant les diverses étapes de la contre-révolution chilienne.

Tout d'abord, le blocage parlementaire. On se souvient qu'Allende ne disposait pas d'une majorité au Congrès chilien. Mais la droite adopte une politique d'opposition systématique. Le gouvernement de l'UP doit utiliser, pour promulguer certaines réformes, des lois datant de l'éphémère république socialiste de 1936. En 72, Parti national et Démocratie chrétienne votent diverses accusations constitutionnelles contre des ministres. Après les élections législatives de mars 73 (où la gauche l'emporte avec 43,9 % des voix, mais n'a pas encore la majorité au Parlement), la droite proclame « l'illégalité du gouvernement d'Unité Populaire », mesure sans utilité immédiate, mais qui, à long terme, servira de justification à la Junte de Pinochet.

Le sabotage économique est plus connu : blocage des bénéfices industriels privés, non-réinvestissements, camouflage systématique de produits de première nécessité, stockages abusifs (sucre, huile, vêtements, pneus, etc.) par des petits commerçants, des familles bourgeoises, attitude suicidaire de certains grands propriétaires terriens, etc. Mais aussi et surtout, grève des mineurs d'El Teniente sous la direction de syndicalisme dépendant de la CIA et du Pentagone, soutenus par la bourgeoisie elle-même, grève des camionneurs fomentée par les syndicats patronaux.

Ajoutons à cela les actions des groupes fascistes de « Patrie et Liberté », sous forme d'attentats (dont une des premières victimes fut le général Prats, commandant de l'armée et ministre de l'Intérieur, le

27 juin 73) et de sabotages. Notons que l'armée se recrute avant tout dans les classes moyennes ou supérieures de la bourgeoisie, et l'aide extérieure des USA à la droite chilienne (relations ITT - CIA, blocus économique et bancaire), et nous aurons une idée à peu près exacte du tableau dressé par Guzman et son équipe.

Pourtant le résultat laisse plutôt insatisfait. Le mécanisme décrit par Guzman, s'acheminant lentement vers le moment où la droite, après avoir joué toutes les cartes légales, n'a plus qu'un recours — la force brutale du putsch militaire — est si admirable, l'enchaînement des faits si minutieux, implacable et inéluctable, qu'il semble, à la vision du film, qu'il ne pouvait en être autrement.

C'est là le défaut d'une analyse politique qui reste à la surface des faits. Certains éléments sont purement et simplement négligés : aucune critique n'est faite de la ligne politique du gouvernement d'Unité Populaire, de ses actes, de ses contradictions, de ses hésitations. Cette mystique de l'UP conduit l'auteur à négliger les quelques éléments amorcés quant à une éventuelle mobilisation populaire, une organisation spontanée ou non des masses. Que sont en fait les « cordons industriels » ? Que représentaient les organismes populaires de quartier (entre autres, ceux que l'on voit dans le film s'occuper des problèmes de ravitaillement), quel était leur impact ?

Certes, ce film n'est que le premier volet d'une trilogie dont le troisième élément devait traiter du « pouvoir populaire », mais, tel qu'il est, il y manque une analyse politique réelle et un point de vue critique sur ce qu'il montre, risquant ainsi de renforcer le pouvoir imaginaire de la contre-révolution et de l'impérialisme. Il faut le voir néanmoins, mais avec circonspection, presque comme un document.

Stéphane SOREL □

pour vos cadeaux de Noël

Dictionnaires

LE PETIT ROBERT (tome 1) Dictionnaire de la langue française (Ed. Vilo) 1 volume relié — 121 F

LE PETIT ROBERT (tome 2) — Dictionnaire universel des noms propres, 34 000 noms, 200 cartes couleurs (Ed. Vilo) 1 volume relié — 184 F

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA PEINTURE MODERNE : 416 p., 340 articles, 360 ill. couleurs — F. Hazan — 1 volume — 75 F

DICTIONNAIRE DES ECRIVAINS FRANÇAIS — Des troubadours à Jean-Paul Sartre, 552 pages, 480 ill. — J. Malignon (Ed. Le Seuil) 1 volume relié — 55 F

ENCYCLOPEDIE DES CITATIONS — Dupré — L'histoire, la philosophie, la littérature de tous les pays et de tous les temps — 720 p. (Ed. Trévise) 1 volume relié — 98 F

Régionalisme

LE BRETON SANS PEINE (Ed. Vilo - Assimil) 1 volume relié — 39 F

L'OCCITAN SANS PEINE (Ed. Vilo - Assimil) 1 volume relié — 39 F

CONTES POPULAIRES ET LEGENDES DE BRETAGNE — 1 volume relié — 25 F

CONTES POPULAIRES ET LEGENDES DE PROVENCE — 1 volume relié — 25 F — (Ed. Presse de la Renaissance)

Histoire

LA SOCIETE FRANÇAISE — P. Sorlin — Tome 1 — 1851 / 1914 (Ed. Arthaud) — Tome 2 1914 / 1969 — 68 F chaque tome

L'HISTOIRE — Arnold Troynbee — 552 p. 507 ill. — Elsevier 1 volume relié — 198 F

PROBLEMES DE LA REVOLUTION ESPAGNOLE — L. Trotsky — textes recueillis, présentés et annotés par P. Broué — (Ed. de Minult) 1 volume relié — 160 F

ETE 44 — A. Rossel — Reproductions de 18 journaux de l'époque et de 250 articles de juin à août 1944 (Ed. de la Courtille) 1 volume relié — 75 F

HISTOIRE DU POUM — V. Alba — Le Marxisme en Espagne 1919 / 39 (Ed. Le Champ Libre) 1 volume — 54 F

HISTOIRE DE PARIS ET DES PARISIENS — 316 p. 960 ill. en 1, 2 et 4 couleurs (Ed. R. Laffont) 1 volume relié — 140 F

Arts

LE MUSEE DU PEUPLE MEXICAIN — Art. Archéologie, Architecture — 260 p. 300 photos et documents (Ed. Vilo) 1 volume — 169 F

LES GENS D'AFFAIRES — 100 dessins de Daumier — (Ed. Vilo) 1 volume relié — 112 F

ALBUM DES CHATEAUX DE FRANCE — 76 châteaux, 312 p. 258 photos, 76 cartes (Ed. Vilo) 1 volume relié — 98 F

VICTOR HUGO, DESSINATEUR — Gaëtan Picon — (Ed. Vilo) 1 volume — 78 F

HISTOIRE ILLUSTREE DE LA PEINTURE — 336 p. 1 000 ill. en couleurs - F. Hazan - 1 volume relié — 60 F

HISTOIRE DE L'ART RUSSE — Michel Aldatov — 464 p. 280 ill. 32 hors — texte coul. (Ed. Flammarion) 1 volume relié — 120 F

Littérature

LA POESIE FRANÇAISE — C. Bonnefoy — Anthologie des origines à nos jours — 640 p. (Ed. le Seuil) 1 volume relié — 85 F

ET LA MONTAGNE FLEURIRA — Luc Willette — Un grand roman historique en Haute Provence (Ed. Denoël) 1 volume — 32 F

LA FONTAINE — Œuvres complètes — Coll. « L'intégrale » (Ed. Le Seuil) 1 volume relié — 35 F

ROUSSEAU — Œuvres philosophiques et politiques — Coll. « L'intégrale » (Ed. le Seuil) 2 volumes reliés — 35 F chaque tome.

MOLIERE — Œuvres complètes — Coll. « L'intégrale » — (Ed. Le Seuil) 1 volume relié — 35 F

GEORGES COURTELINE — Œuvres illustrées par Dignimont (Ed. Flammarion) 2 volumes reliés — 160 F

SANS PATRIE, NI FRONTIERES — Jean Valtin — Les mémoires sans fard d'un agent du Komintern. Aujourd'hui encore... sujet tabou 730 p. (Ed. JC Lattès) 1 volume — 54 F

Enfants

(Ed. La Farandole)

DE 4 A 8 ANS — (Collection « mille images »)

NICOLE AU 15^e ETAGE — Andrée Clair — 6,50 F

DES REVES DE TOUS LES JOURS — M. Kahn — 6 F 50

DE 5 A 9 ANS — (Collection « Feux Follets »)

IL ETAIT UNE FOIS LA POESIE — G. Jean — 26 F

LE BROCHET — Robert Desnos — 18 F

DE 9 A 12 ANS — (Collection « Jour de Fêtes »)

LA SAVANE ENCHANTEE — A. Clair et B. Hama — 24 F

PARIS EN ZIG ZAG — C. Claude et C. Franc — 28 F

A PARTIR DE 10 ANS — (Collection « Mille épisodes »)

ANNE ET LE MINI-CLUB — M. Grilard — 9 F 90

ROBIN DES BOIS — G. Travers — 9 F 90

A PARTIR DE 12 ANS — (Collection « Savoir et connaître »)

LES ANIMAUX SONT-ILS INTELLIGENTS — H. Cuny — 32 F

MUSIQUE MON AMIE — L. Conte — 14 F

COMMANDES AUX EDITIONS SYROS — 9, rue Borromée — 75015 PARIS. Règlement à la commande — envoi franco — remise 10 % pour toute commande à partir de 100 F.

Mon cadeau de Noël, ... bah chez Syros!!



Centre populaire de formation socialiste

Déjà 12 cassettes éditées ! Marx et Hegel par J.M. Demaldent (2 cassettes) ; Le matérialisme de Marx par V. Leduc ; Les fondements de l'exploitation capitaliste par Bernard Billaudot (3 cassettes) ; La formation de la classe ouvrière en Europe, La naissance du mouvement ouvrier, La Commune de Paris, par Christian Berger ; Le fonctionnement de la formation sociale par J.M. Brohm (2 cassettes). Santé, Médecine, Maladie par G. Granler.

Chaque cassette comporte l'exposé (1 heure), des éléments de discussion (1 / 2 heure), un plan et une bibliographie. Vente à l'unité : 27 F.

Mais si on s'abonne... c'est bien moins cher : 1 cycle (12 cassettes) 240 F ; 2 cycles (24 cassettes) 450 F ; 3 cycles (36 cassettes) 750 F ; 4 cycles (48 cassettes) 830 F. En vente aux éditions Syros.